

# 2025 | RAPPORT FINANCIER ANNUEL

SALAFIN  سلفين

GROUPE BMCE

# Sommaire

## 01 PRESENTATION DE SALAFIN

- SALAFIN en bref
- Actionnariat au 31/12/2025
- Produits et services
- Notre engagement
- Nos valeurs
- Répartition géographique des agences
- Gouvernance de SALAFIN
- SALAFIN en Bourse

## 02 RAPPORT D'ACTIVITE

- Faits marquants et actualités
- Activité et résultats

## 03 RAPPORT ESG

- Gouvernance de SALAFIN
- RSE au sein de SALAFIN
- Relation client responsable
- Environnement
- SALAFIN, employeur responsable
- Note méthodologique

## 04 COMPTES ANNUELS & RAPPORTS

- Rapport de gestion
- Dispositif de gestion des risques
- Comptes sociaux
- Rapports des commissaires aux comptes

01

**PRESENTATION DE  
SALAFIN**

# PRESENTATION DE SALAFIN

## 1. SALAFIN en bref

### 28 ans d'expertise dans le crédit à la consommation

Filiale du Groupe **Bank of Africa BMCE Group**, **SALAFIN** s'impose aujourd'hui comme un acteur de référence du crédit à la consommation au Maroc et en Afrique. En tant que spécialiste de cette activité, SALAFIN accompagne les ménages dans leurs projets, leurs besoins d'équipement et de financement et met son savoir-faire et son écosystème au service de ses partenaires et de ses clients particuliers ou professionnels.



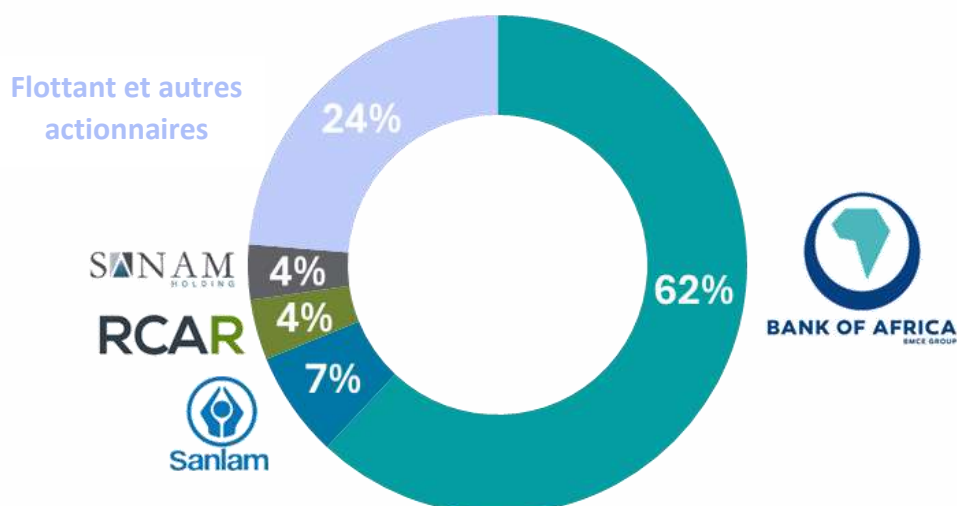
« Comptez sur nous »

Une signature porteuse des valeurs de SALAFIN.

L'engagement et le service client ont toujours été au cœur de la stratégie de SALAFIN, pour accompagner ses clients et partenaires et atteindre leur pleine satisfaction.

## 2. Actionnariat au 31/12/2025

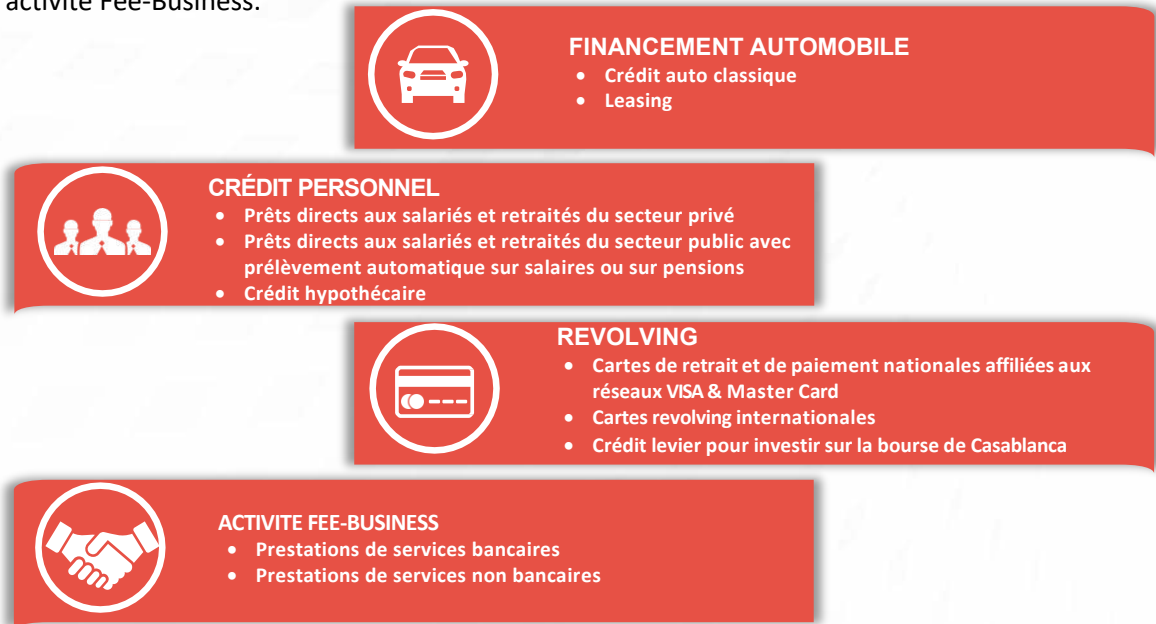
L'actionnariat de SALAFIN au 31 décembre 2025 se présente comme suit :



### 3. Produits et services

SALAFIN propose une large gamme de produits de crédits allant des prêts personnels aux crédits renouvelables avec ou sans carte de crédit en passant par les prêts hypothécaires et les financements automobiles. Des solutions d'assurance et de service client complètent l'offre de financement afin d'accompagner nos clients.

SALAFIN diversifie ses offres en proposant des services aux différents partenaires de son écosystème via son activité Fee-Business.



### 4. Notre engagement

En tant que **spécialiste** de cette activité, SALAFIN disposera des **meilleurs outils** pour apporter, dans un **délai rapide** et avec un service de **haute qualité**, des réponses **personnalisées** et garantissant le respect des **règles** de la profession et la **satisfaction** de ses **clients**, **partenaires**, **collaborateurs** et **actionnaires**

### 5. Nos valeurs



#### Engagement

Ethique et professionnalisme sont des notions fondatrices qui animent le quotidien des collaborateurs SALAFIN et qui les poussent à être aux côtés de nos clients à chaque étape de leurs projets.



#### Audace

Une dynamique permanente pour sortir des sentiers battus grâce à la volonté de surpassement qui guident nos équipes pour toujours proposer des solutions de financement novatrices et une qualité de service zéro défaut.
















#### Service Client

Proposer la meilleure prestation de service à notre clientèle et nos partenaires en garantissant transparence et efficacité à chaque sollicitation, de la première consultation au dernier remboursement.

## 6. Répartition géographique des agences SALAFIN


SALAFIN compte à date 22 agences réparties sur les villes principales du Royaume dont :

-  8 À Casablanca
-  2 À Rabat
-  2 À Marrakech
-  1 À Mohammedia
-  1 À Beni Mellal
-  1 À Meknès
-  1 À El Jadida
-  1 À Tanger
-  1 À Agadir
-  1 À Oujda
-  1 À Salé
-  1 À Kenitra
-  1 À Tétouan



**EFFECTIF**

SALAFIN, c'est

**300** 

Hommes et femmes engagés dans une aventure humaine, fondée sur la confiance, le respect et la prise d'initiatives où tout un chacun est acteur du développement de la réussite l'entreprise.

## 7. La gouvernance de SALAFIN

SALAFIN est une société anonyme à Directoire et à Conseil de surveillance, régis par les lois et règlements marocains en vigueur.

# Directoire

La composition du **Directoire** est restée inchangée suite au renouvellement des mandats de l'ensemble de ses membres pour une durée de six exercices par le Conseil de Surveillance du 12 avril 2021. Sa composition est comme suit :

- **M. Aziz CHERKAOUI** : Président du Directoire ;
- **M. Mohamed ERRAOUI** : Membre du Directoire - Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Commercial, Marketing et Digital ;
- **M. Mohamed SBIHI** : Membre du Directoire - Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Support et Opérations ;
- **M. Mehdi MRANI** : Membre du Directoire - Directeur Pôle Transformation, Projets et Organisation.

# Conseil de surveillance

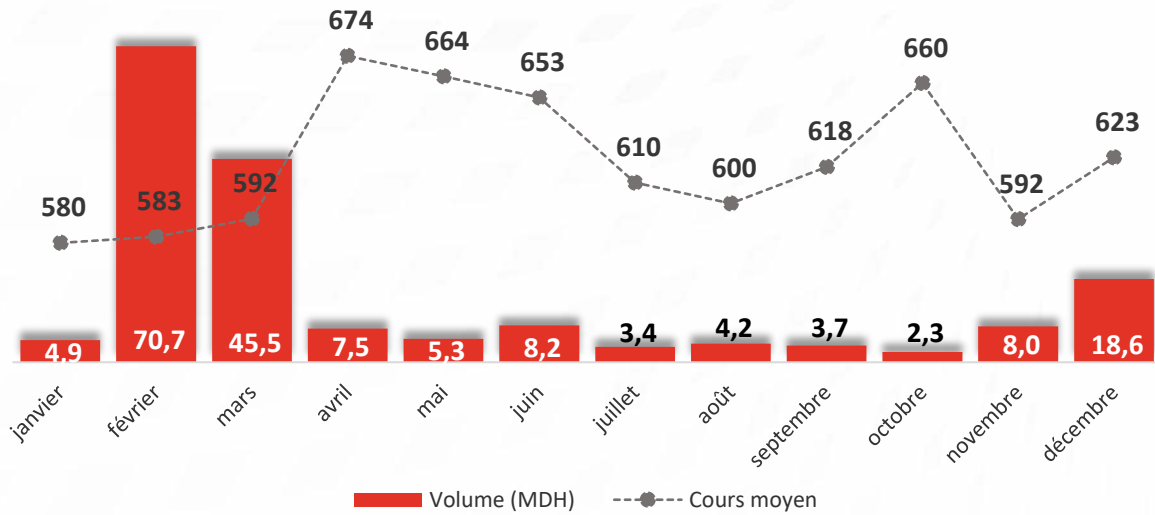
La composition du Conseil de Surveillance au 31/12/2025 est comme suit :

- **M. Khalid NASR** : Président du Conseil de Surveillance
- **M. Amine BOUABID** : Vice-président du Conseil de Surveillance
- **M. Zouhair EL KAISSI** : Membre du Conseil de Surveillance
- **M. François MIQUEU** : Membre Indépendant du Conseil de Surveillance
- **Mme Salma TAZI** : Membre du Conseil de Surveillance
- **M. Samir BAALI** : Membre du Conseil de Surveillance
- **Mme Safae FIKRI** : Membre Indépendant du Conseil de Surveillance

## 8. SALAFIN en Bourse

En 2025, 318 474 titres SALAFIN ont été échangés sur le marché de la bourse de Casablanca, représentant une forte hausse de +266% par rapport à 2024 en lien avec les opérations de cession par SANLAM sur le marché central. Le volume en DH quant à lui a atteint 182 MDH contre 48 MDH en 2024.

**Liquidité du titre SALAFIN en 2025**

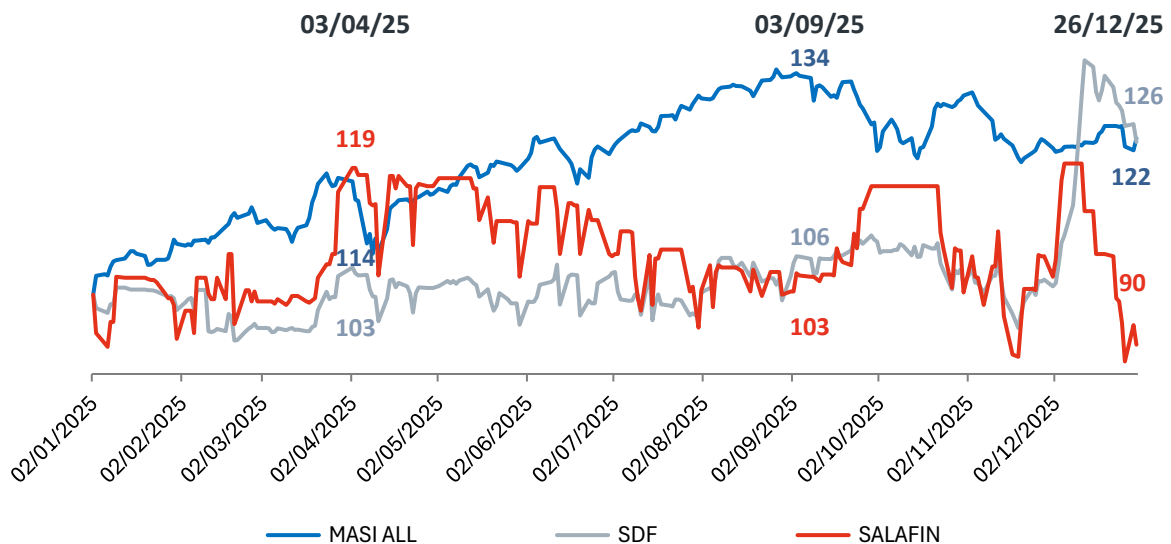


Sur toute la période 2025, SALAFIN a vu son cours boursier baisser de -9,2% par rapport à l'exercice précédent. Le cours du titre a clôturé l'exercice 2025 à 530 DH (vs 584 DH le 02/01/2025).

Comparativement aux deux indices de référence, l'indice des sociétés de financement affiche une évolution de +26,5% par rapport à 2024 et le MASI ALL +24,9%.

**Performance de SALAFIN vs MASI et Indice des Sociétés de Financement en 2025**

**Base 100 = 02/01/2025**



02

**RAPPORT  
D'ACTIVITE**

# FAITS MARQUANTS & ACTUALITES

## 1. Fait marquant de l'exercice

### DENOUEMENT DU CONTROLE FISCAL



L'exercice 2025 a été marqué par le dénouement du contrôle fiscal, des périodes 2017 et 2018, par la signature d'un accord amiable avec l'Administration Fiscale et dont l'impact financier a été efficacement circonscrit grâce notamment aux provisions pour risques généraux constituées en 2020.

## 2. Actualités de l'année

### SALAFIN GOLD PARTNER DU SALON AUTO OCCASSION

Notre présence à la 4<sup>ème</sup> édition du Salon Auto-Occasion 2025 en tant que partenaire Gold a été l'occasion de réaffirmer notre engagement à accompagner nos clients avec proximité et expertise dans chacun de leurs projets.

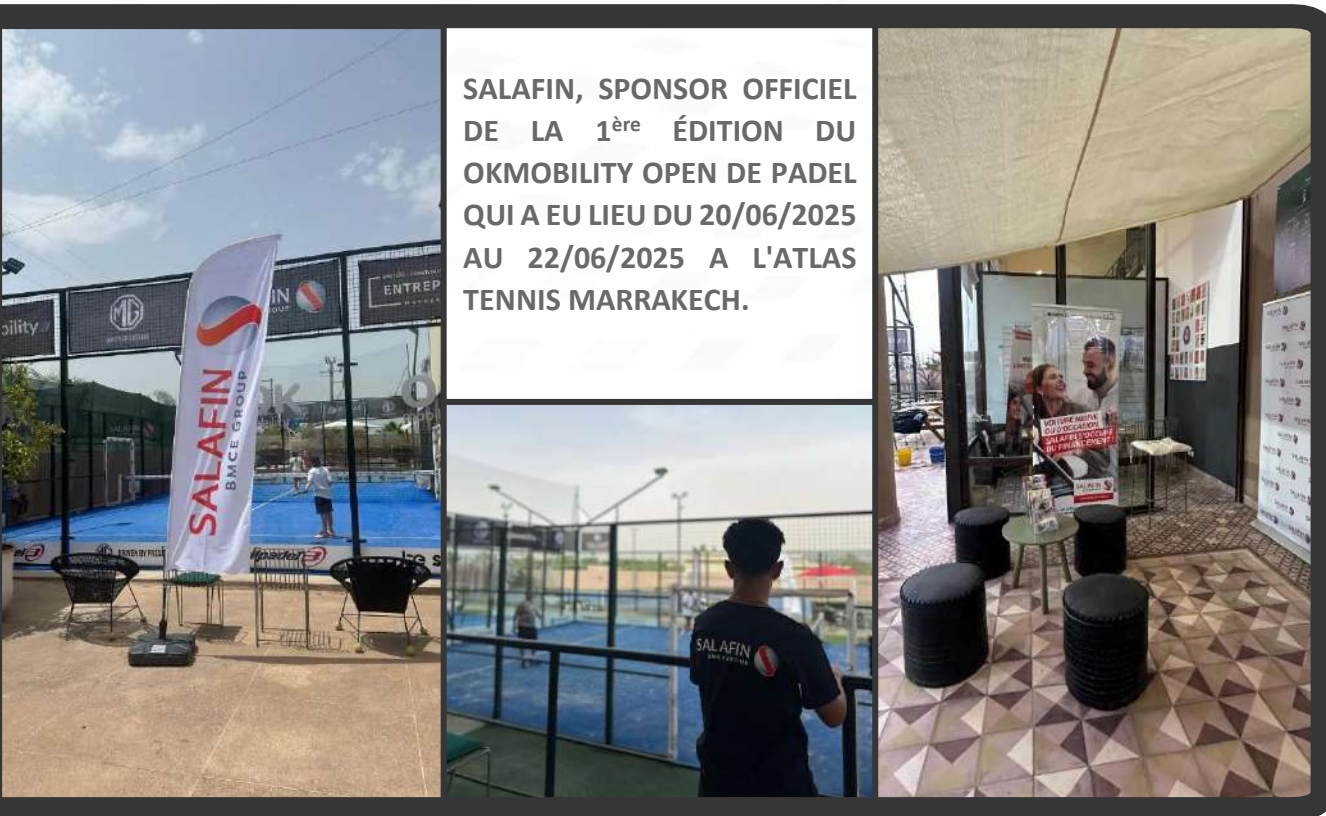


### SALAFIN AU CŒUR DE L'AUTO-EXPO 2025 !

SALAFIN a pris part à la première édition du Salon du Véhicule Hybride et Électrique organisé par l'AIVAM du 18 au 28 septembre 2025, en tant que Sponsor Silver.

Indicateurs clés : 30 000 visiteurs, 37 marques et +70 modèles présentés.





SALAFIN, SPONSOR OFFICIEL DE LA 1<sup>ère</sup> ÉDITION DU OKMOBILITY OPEN DE PADEL QUI A EU LIEU DU 20/06/2025 AU 22/06/2025 A L'ATLAS TENNIS MARRAKECH.

### SALAFIN AU SALON DE L'ÉPARGNE 2025 !

SALAFIN a participé au Salon de l'Épargne 2025 sur le stand du Groupe O Capital (Bank Of Africa, BMCE Capital, RMA - Royale Marocaine d'Assurance).

Une présence en synergie pour orienter les clients vers les solutions les plus adaptées à leurs projets.



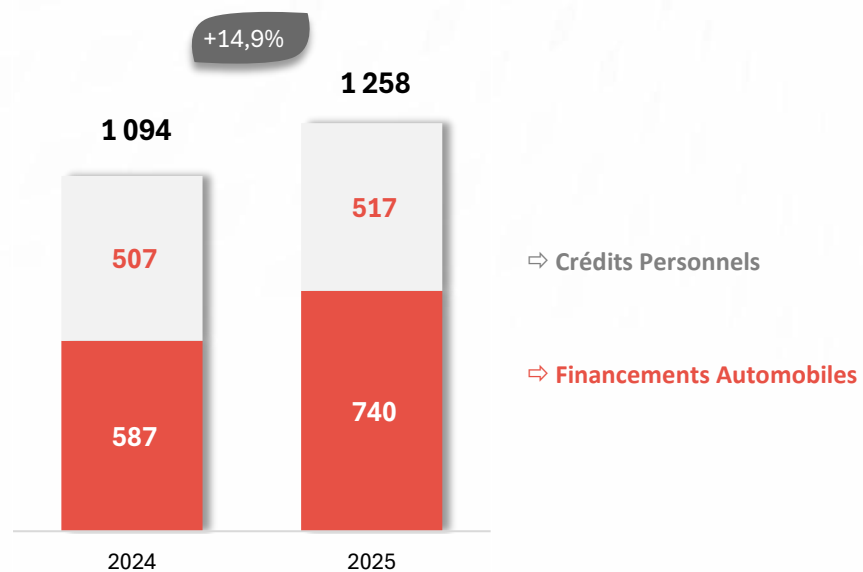
# ACTIVITE ET RESULTATS

## 1. Activité Commerciale

L'exercice 2025 consacre l'aboutissement d'une stratégie de repositionnement menée avec discipline depuis trois ans. SALAFIN a ainsi bâti un modèle différencié, fondé sur une diversification ciblée de ses activités commerciales, une gestion rigoureuse des risques et une structure économique et financière solides.

Au titre de l'exercice 2025, SALAFIN enregistre une production nette de 1 258 MDH, en hausse marquée de +14,9%. Cette performance illustre la montée en puissance de la production des activités de Financement Automobile, avec une progression de +26,1% à 740 MDH. Les activités de Crédits Personnels augmentent également de +2% pour atteindre une production totale de 517 MDH. Cette performance s'accompagne d'une poursuite de l'amélioration de la rentabilité de la production, conséquence des ajustements tarifaires mis en œuvre depuis 2023.

Evolution de la production (en MDH)



## 2. Résultats financiers

Au titre de l'exercice 2025, Le Produit Net Bancaire s'élève à 384 MDH en légère croissance de +1,4% par rapport à l'exercice précédent.

Les encours financiers à fin décembre 2025 totalisent 3 096 MDH, en progression de +4,4% par rapport à décembre 2024, témoignant du redressement durable de la tendance des encours.

Les charges générales d'exploitation s'établissent à 151 MDH, en hausse de +7,6 %.

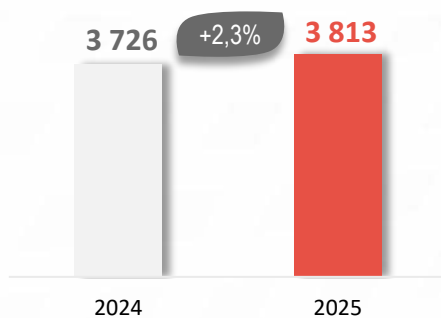
Les dotations nettes aux provisions affichent une amélioration de -18,8% à 63 MDH.

Par ailleurs, l'exercice 2025 a été marqué par le dénouement du contrôle fiscal des périodes 2017 et 2018 par la signature d'un accord amiable avec l'Administration Fiscale.

Le Résultat Net ressort à 96 MDH en progression de +3,2% par rapport à 2024.

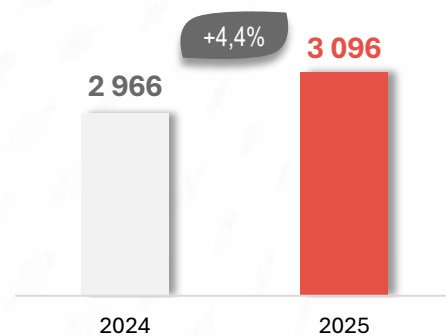
### Indicateurs financiers (MDH)

#### Total Bilan



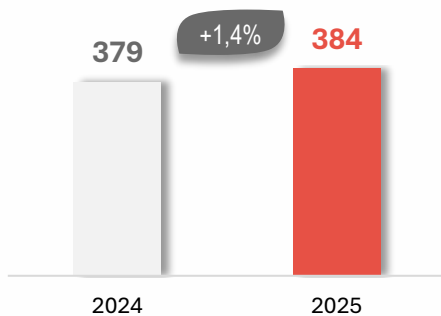
Le total bilan s'élève à 3 813 MDH, en hausse de +2,3% par rapport à l'exercice 2024.

#### Encours financiers fin de période



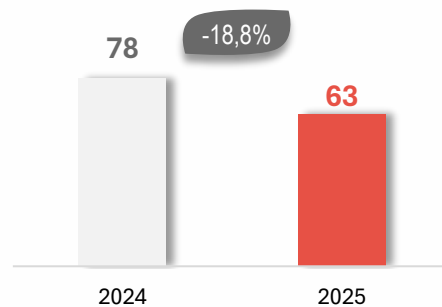
Les encours financiers marquent une progression de +4,4% par rapport à décembre 2024 à 3 096 MDH.

#### Produit net bancaire

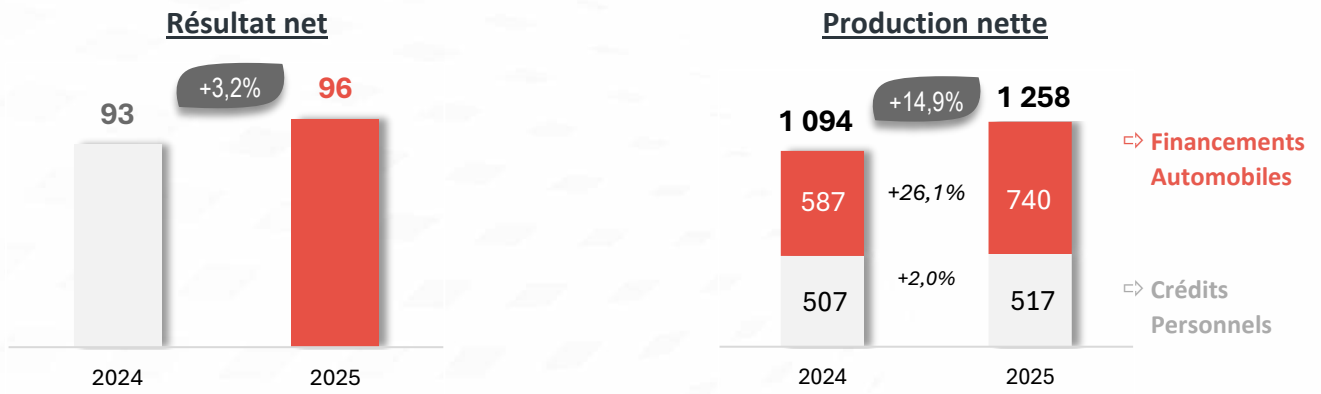


Le Produit Net Bancaire s'établit à 384 MDH en croissance de +1,4% par rapport à 2024.

#### Dotations nettes aux provisions



Les DAP nettes totales affichent une amélioration de -18,8% à 63 MDH.



Le Résultat Net ressort à 96 MDH en hausse de +3,2% par rapport à 2024.

La production nette s'établit à 1 258 MDH, en progression de +14,9% par rapport à l'année dernière.

03

**RAPPORT  
ESG**

# LA GOUVERNANCE DE SALAFIN

SALAFIN est une société anonyme à Directoire et à Conseil de surveillance, régis par les lois et règlements marocains en vigueur.

## 1. Conseil de Surveillance

La composition du Conseil de Surveillance au 31/12/2025 est comme suit :

- **M. Khalid NASR** : Président du Conseil de Surveillance
- **M. Amine BOUABID** : Vice-président du Conseil de Surveillance
- **M. Zouhair EL KAISSI** : Membre du Conseil de Surveillance
- **M. François MIQUEU** : Membre Indépendant du Conseil de Surveillance
- **Mme Salma TAZI** : Membre du Conseil de Surveillance
- **M. Samir BAALI** : Membre du Conseil de Surveillance
- **Mme Safae FIKRI** : Membre Indépendant du Conseil de Surveillance

Dans le cadre du suivi d'activité de l'exercice 2025, le Conseil de Surveillance s'est réuni deux fois :

- Le 13 mars 2025 : Arrêtés des comptes 2024 et budget prévisionnel 2025
- Le 14 octobre 2025 : Situation provisoire semestrielle 2025

## 2. Comités du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance institue en son sein, trois comités spécialisés :

### a. Le Comité d'Audit et des Risques

Le Comité d'Audit et des Risques remplit les missions respectivement dévolues au Comité telles que précisées dans la Directive 1/W/14 et la Circulaire 4/W/18 de Bank Al Maghrib. Notamment, l'assistance au Conseil de Surveillance dans son rôle de vérification et de contrôle des comptes, ainsi qu'en matière de stratégie, de gestion des risques et de la surveillance des dispositifs de Contrôle Interne.

À ce titre et conformément à la charte dédiée à cette instance, le Comité d'Audit et Risques veille à ce que :

- Le système de contrôle interne et les moyens mis en place soient cohérents et compatibles de manière à permettre la Surveillance et la maîtrise des risques au niveau de l'entité ;
- La stratégie globale des risques soit adaptée au profil de risque de l'entité, au degré d'aversion aux risques, à son importance systémique, à sa taille et à son assise financière ;
- Les informations financières destinées au Conseil de Surveillance et aux tiers soient fiables et exactes, de nature à ce que les intérêts légitimes des actionnaires, des clients et des autres parties prenantes soient préservés ;
- L'examen des comptes soit réalisé avant leur soumission au Conseil de Surveillance.

Composition du Comité d'Audit et des risques :

- **M. François MIQUEU** : Membre Indépendant du Conseil de Surveillance, Président du Comité d'Audit et des Risques
- **Mme Safae FIKRI** : Membre indépendant du Conseil de Surveillance, membre du Comité d'Audit et des Risques
- **Mme Salma TAZI** : Membre du Conseil de Surveillance, Membre du Comité d'Audit et des Risques
- **M. Zouheir KAISSI** : Membre associé du Comité d'Audit et des Risques, représentant Bank Of Africa BMCE Group
- **M. Saad BENJELLOUN** : Membre associé du Comité d'Audit et des Risques, représentant Bank of Africa BMCE Group
- **M. Omar LAHBABI** : Membre associé du Comité d'Audit et des Risques, représentant Bank Of Africa BMCE Group
- **M. Redouane ANOUA** : Membre associé du Comité d'Audit et des Risques, représentant Bank Of Africa BMCE Group
- **Mme Assia ELMALKI BERRADA** : Membre du Conseil de Surveillance, représentant Bank Of Africa BMCE Group

#### **b. Le Comité de Gouvernance, Nomination et Rémunération**

Le Comité de Gouvernance, Nomination et Rémunération veille au respect des pratiques de la bonne gouvernance et des dispositions légales et réglementaires en vigueur au-delà de son rôle de prévention de conflits, d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et force de proposition des politiques de rémunération.

Le Comité de Gouvernance, Nomination et Rémunération émet avis et recommandations au Conseil sur la mise en place et le maintien d'une politique de bonne gouvernance.

À ce titre et conformément à la charte dédiée à cette instance, le Comité Gouvernance, Nomination et Rémunération est chargé de :

- Veiller au respect des principes de bonne gouvernance et des dispositions légales et réglementaires en vigueur et communiquer aux actionnaires sur ces points, notamment en matière d'indépendance des Administrateurs ;
- Examiner et faire des recommandations par rapport à la composition et aux missions et travaux du Conseil et de ses Comités Spécialisés ;
- Prévenir et veiller à la résolution d'éventuels conflits d'intérêt pouvant survenir entre les membres du Conseil, liés à des opérations ou transactions associant les dirigeants ou les actionnaires ;
- Proposer des procédures de cooptation des Administrateurs et des membres du Directoire ainsi que formuler des recommandations au Conseil pour la désignation de nouveaux membres ;
- Proposer une politique de rémunération des Administrateurs et des membres du Directoire conformément aux critères fixés au préalable par le Conseil.

Le Comité de Gouvernance, Nomination et Rémunération est composé de :

- **M. Khalid NASR** : Président du Conseil de Surveillance
- **M. Amine BOUABID** : Vice-président du Conseil de Surveillance
- **M. Aziz CHERKAOUI** : Président du Directoire - Membre invité

### c. Le Comité d'Appui Stratégique

Formé en 2020, le Comité d'Appui Stratégique a pour mission principale d'éclairer la stratégie de l'établissement. Il a également pour rôle de :

- Entretenir la réflexion sur les leviers de croissance et les évolutions stratégiques présentés par le Directoire ;
- Assister le Directoire à évaluer les perspectives stratégiques de l'établissement ;
- Favoriser un dialogue sur les contributions possibles que pourraient apporter les membres du Comité à SALAFIN et à son écosystème ;
- La formulation d'avis et recommandations au Directoire autour de la définition et la mise en œuvre des orientations stratégiques de l'établissement ;
- L'examen et l'analyse des projets organisationnels et stratégiques importants de l'établissement ;
- Resituer au Conseil de Surveillance un rapport sur la base des activités susmentionnées

Le Comité d'appui stratégique est composé de :

- **M. François MIQUEU** : Président du Comité d'Appui Stratégique, Membre Indépendant du Conseil de Surveillance
- **M. Amine BOUABID** : Membre du Comité d'Appui Stratégique, Vice-Président du Conseil de Surveillance, Administrateur Directeur Général Exécutif de Bank Of Africa BMCE Group en charge de l'Afrique
- **Mme Salma TAZI** : Membre du Comité d'Appui Stratégique, Membre du Conseil de Surveillance, Directrice Générale Adjointe en charge des Synergies Groupe
- **Mme Safae FIKRI** : Membre du Comité d'Appui Stratégique, Membre Indépendant du Conseil de Surveillance, Directrice Générale KIABI
- **M. Samir BAALI** : Membre du Comité d'Appui Stratégique, Membre du Conseil de Surveillance, Directeur Général Adjoint Pôle Finance RMA
- **M. Mounir KABBAJ** : Membre du Comité d'Appui Stratégique, Directeur Général Adjoint Bank Of Africa BMCE Group
- **Mme Amal EL RHAYTI** : Membre du Comité d'Appui Stratégique, Directrice des Participations de Bank Of Africa BMCE Group

Le Comité d'Appui Stratégique comprend également des membres invités, salariés de SALAFIN :

- **M. Aziz CHERKAOUI** : Président du Directoire
- **M. Mohammed ERRAIOUI** : Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Commercial, Marketing et Digital
- **M. Mohammed SBIHI** : Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Support et Opérations
- **M. Mehdi MRANI** : Directeur en charge du Pôle Transformation, Projets et Réorganisation
- **M. Mohammed OUDGHIRI** : Directeur Gouvernance et Projets Stratégiques

### 3. Le Directoire

Composition du Directoire :

- **M. Aziz CHERKAOUI** : Président du Directoire
- **M. Mohamed ERRAOUI** : Membre du Directoire - Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Commercial, Marketing et Digital
- **M. Mohamed SBIHI** : Membre du Directoire - Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Support et Opérations
- **M. Mehdi MRANI** : Membre du Directoire - Directeur Pôle Transformation, Projets et Organisation

Au cours de l'exercice 2025, le Directoire s'est réuni régulièrement conformément aux dispositions légales en vue de statuer et d'arrêter les comptes mensuels sociaux et consolidés de la société de financement.

### 4. Comités du Directoire

Le Directoire institue en son sein, les comités suivants :

#### a. Comité Exécutif

##### Composition

Le Comité Exécutif est composé du Président du Directoire, du Directeur du pôle Support et Opérations, du Directeur du pôle Financier et Administratif, du Directeur du pôle Transformation, Projets et Organisation, du Directeur du pôle Commercial et Marketing, du Directeur du pôle Curatif, du Directeur du pôle des Risques de Crédit, du Directeur du Capital Humain, du Directeur de la Gouvernance et Projets Stratégiques et des Directeurs Généraux Adjoints d'ORUS Services

##### Rôle et missions

Le Comité Exécutif est chargé de mettre en œuvre les orientations stratégiques de SALAFIN et d'assurer sa gestion opérationnelle. Il constitue un lieu d'échanges et de réflexion sur l'optimisation de la stratégie de la Société

#### b. Comité Capital Humain

##### Composition

Le Comité Capital Humain est constitué du Président du Directoire, du Directeur du Pôle Financier et Administratif, du Directeur du Pôle Commercial et Marketing, du Directeur du Pôle Support et Opérations, du Directeur du Pôle des Risques de Crédit, du Directeur du Pôle Transformation Projets et Organisation, et du Directeur Capital Humain

**Rôle et Missions**

Le Comité a pour mission de valider la planification des projets RH, de suivre l'état d'avancement des projets RH, de valider le plan de formation annuel et des budgets qui lui sont alloués, de faire le suivi des indicateurs sociaux

**c. Comité Risques de Crédit****Composition**

Le Comité Risque de Crédit est composé des membres du Comité Exécutif, du responsable Contrôles et Engagements et du Responsable Décisionnel et Monitoring Risque

**Rôle et missions**

Le Comité Risques de Crédit a pour vocation de porter une appréciation sur la qualité du dispositif de gestion du risque de crédit et sur la qualité de suivi des engagements de SALAFIN

**d. Comité Développement des Projets Internes****Composition**

Le Comité Développement des Projets Internes est constitué membres du Comité Exécutif, du Responsable Projet Métiers et AMOA et du Responsable Organisation et Qualité

**Rôle et missions**

Le Comité Développement des Projets Internes a pour mission d'apprécier le dispositif de gestion des projets mis en place, de valider le planning et la charge des projets ainsi que le suivi de l'état d'avancement des différents projets de SALAFIN

**e. Comité du Contrôle Interne****Composition**

Le Comité du Contrôle Interne est composé du Président du Directoire, du Directeur du Pôle des Risques de Crédit, du Directeur du Pôle Financier et Administratif, du Directeur du Pôle Commercial et Marketing, du Directeur du Pôle Transformation Projets et Organisation, des Directeurs ORUS, du Responsable du Contrôle Interne et Conformité et du responsable Audit Interne et Inspection

**Rôle et missions**

Le Comité du Contrôle Interne est chargé de porter une appréciation sur le dispositif de gestion des risques opérationnels et leurs suivis, de mettre à jour le dispositif PCA et en assurer le suivi et de porter une appréciation sur la qualité du dispositif de contrôle permanent de SALAFIN

**f. Comité d'Audit****Composition**

Le Comité d'Audit est composé du Président du Directoire, du Directeur du Pôle Financier et Administratif, du Directeur du Pôle des Risques de Crédit, du Directeur du Pôle Commercial et Marketing, du Directeur du Pôle Support et Opérations, du Directeur du Pôle Transformation Projets et Organisation, du Responsable Audit Interne & Inspection et du Responsable Contrôle Interne et Conformité

**Rôle et missions**

Le Comité d'Audit est chargé de suivre les interventions de l'audit interne et externe, de s'assurer de la mise en œuvre des recommandations d'audit formulées suite à leurs interventions, de suivre l'état

d'avancement des missions d'inspections, de prendre des décisions adéquates et de porter une appréciation sur le dispositif anti-fraude de SALAFIN

#### **g. Comité Relation Clients**

##### **Composition**

Le Comité est constitué du Directeur du Pôle Support et Opérations, du Directeur Financier et Administratif, du responsable Customer Service et du Responsable Operations financières SAV

##### **Rôle et missions**

Le Comité Relation Clients a pour mission d'évaluer le processus de traitement des réclamations, de suivre les indicateurs de traitements des réclamations et de mettre en place un plan d'action d'amélioration des process qui sont à leur origine

#### **h. Comité RSE**

##### **Composition**

Le Comité RSE est composé du Directeur du Capital Humain, du Directeur du pôle Transformation, Projets et Organisation, du Directeur Gouvernance et Planification Stratégique et du Directeur Marketing, Digital et Communication.

Ce Comité représentatif de toutes les fonctions de l'entreprise est rattaché directement au Président du Directoire

##### **Rôle et missions**

Le Comité RSE se fixe pour mission de définir le périmètre des engagements RSE de SALAFIN, conformément aux orientations du Groupe, de sensibiliser et former les collaborateurs de SALAFIN à ses engagements et actions RSE, de définir et déployer le plan d'action RSE de l'entreprise et de coordonner, piloter et mesurer les actions mises en place par l'entreprise afin d'assurer le devoir de redevabilité de l'entreprise.

## **5. La gouvernance de la RSE**

Le pilotage et suivi des engagements RSE de l'établissement est assuré par un Comité RSE interne. Ce Comité représentatif de toutes les fonctions de l'entreprise est rattaché directement au Président du Directoire.

Il se fixe pour mission de :

- Définir le périmètre des engagements RSE de SALAFIN, conformément aux orientations du Groupe ;
- De sensibiliser et former les collaborateurs de SALAFIN à ses engagements et actions RSE ;
- De définir et déployer le plan d'action RSE de l'entreprise ;
- De coordonner, piloter et mesurer les actions mises en place par l'entreprise afin d'assurer le devoir de redevabilité de l'entreprise.

Le Comité RSE se compose du Directeur Capital Humain, du Directeur en charge du Pôle Transformation Projets et Organisation, du Directeur Gouvernance et Projets Stratégiques, du Directeur Marketing Digital et Communication et des Responsables de l'Audit Interne et du Contrôle interne.

# LA RSE AU SEIN DE SALAFIN

## 1. Adoption de la Charte de Responsabilité Sociétale du Groupe BOA

SALAFIN, tout comme le groupe auquel elle appartient, est consciente de l'importance des engagements sociaux et de l'alignement avec les meilleures pratiques du secteur. Dans ce contexte, SALAFIN s'est inscrit dans la lignée d'engagement de Bank Of Africa BMCE Group en adoptant les principes de la Charte de Responsabilité Sociétale du Groupe qui définit les engagements qui guident le modèle de croissance et les pratiques d'un groupe engagé. Elle s'articule autour des axes stratégiques suivants :

**1** | Respecter l'éthique des affaires et les intérêts de nos clients

**2** | Promouvoir les financements durables et l'entrepreneuriat social

**3** | Être un employeur responsable à l'écoute de nos collaborateurs et accompagnant leur développement

**4** | Être diligent dans l'exercice de la gouvernance et de la gestion des risques

**5** | Protéger l'environnement

### a. Respecter l'éthique des affaires et les intérêts de nos clients, et ceci à travers :

- La Lutte contre toute forme de corruption, fraude et pratique anti-compétitive ;
- La prévention et la lutte contre toute forme de complicité dans le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- La veille à la sécurité de l'information et à la protection des données personnelles ;
- L'offre d'un service clientèle de qualité en leur fournissant des informations sincères, exactes et complètes ;
- La satisfaction des besoins de nos clients en traitant leurs réclamations avec diligence ;
- L'assistance à nos clients en difficulté en veillant à la prévention des situations de surendettement ;
- L'adoption d'une démarche d'achats responsables.

### b. Promouvoir la finance durable en :

- Prenant en compte les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance dans nos activités de financement ;
- Favorisant les financements à impact positif et l'entrepreneuriat ;
- Soutenant la croissance des TPE-PME ;
- Favorisant l'inclusion financière ;
- Développant l'investissement socialement responsable.

**c. Être un employeur responsable à l'écoute de nos collaborateurs et accompagnant leur développement et ceci via :**

- La promotion de la diversité ;
- La favorisation de l'égalité des chances de nos collaborateurs ;
- Le développement des compétences à travers une gestion de carrière proactive dynamique ;
- L'accompagnement des transformations, des évolutions de métiers et de la mobilité au sein de l'entreprise ;
- La prévention des risques liés à la santé et à la sécurité au travail ;
- La favorisation du bien-être et de la qualité de vie des collaborateurs ;
- Le respect de la liberté syndicale, du droit de négociation collective ;
- L'encouragement au dialogue social.

**d. Être diligent dans l'exercice de la gouvernance et la gestion des risques en :**

- Fournissant des informations fiables et complètes au Conseil d'Administration et aux différents comités spécialisés ;
- Veillant à une indépendance des administrateurs ;
- Mettant en place des dispositifs d'identification et de gestion des risques ;
- Fournissant des données sincères, complètes et certifiées à nos partenaires sur les marchés de capitaux ;
- Respectant le droit des actionnaires ;

**e. Protéger l'environnement en :**

- Atténuant l'empreinte environnementale liée à nos activités quotidiennes ;
- Encourageant la construction durable ;
- Développant la culture et le comportement durable.

**f. Agir dans l'intérêt des communautés et soutenir le dialogue avec nos parties prenantes et ceci à travers :**

- La promotion de l'éducation financière et le soutien de la micro finance ;
- La favorisation de l'accès à l'éducation pour tous ;
- L'inclusion financière ;
- Le respect des droits de l'Homme dans nos décisions de financement ;
- L'adoption d'une stratégie de mécénat soutenant la culture, le sport, les actions sociales et solidaires et l'environnement ;
- La construction d'un dialogue permanent avec nos parties prenantes pour contribuer à l'atteinte des objectifs de Développement Durable.

## 2. Les parties prenantes de SALAFIN

La performance de SALAFIN est étroitement liée aux liens que l'entreprise construit avec ses parties prenantes stratégiques. SALAFIN adresse sa responsabilité aux parties prenantes suivantes et s'engage à renforcer l'écoute et le dialogue pour mieux appréhender les réponses à leurs attentes.

### a. Collaborateurs :

#### Attentes :

- Bonnes conditions de travail
- Promotion de la diversité et de l'inclusion
- Formation et développement des compétences
- Politique de rémunération engageante
- Non-discrimination
- Dialogue social et négociation collective

#### Modalités de dialogue :

- Communication interne
- Entretiens individuels annuels

### b. Clients :

#### Attentes :

- Accompagnement tout au long de la relation
- Solutions de financement souples et responsables
- Protection des emprunteurs
- Qualité du service client
- Protection des données personnelles

#### Modalités de dialogue :

- Agences SALAFIN
- Enquêtes de satisfaction
- Outils digitaux

### c. Actionnaires :

#### Attentes :

- Performance financière
- Transparence et efficacité
- Accès à une information transparente, fiable et pertinente
- Aligement sur les axes d'engagement RSE

#### Modalités de dialogue :

- Communication régulière aux actionnaires
- Conseil de Surveillance

### d. Fournisseurs et partenaires :

#### Attentes :

- Relations contractuelles pérennes
- Accès à de nouveaux marchés

- Transparence sur les conditions et modalités de sélection
- Relation durable et de bonne qualité
- Rémunération équitable
- Traitement équitable et adapté

**Modalités de dialogue :**

- Outils digitaux

**e. Autorités de contrôle / régulateurs :**

**Attentes :**

- Conformité aux lois et règlements
- Respect des lois et des règles du secteur

**Modalités de dialogue :**

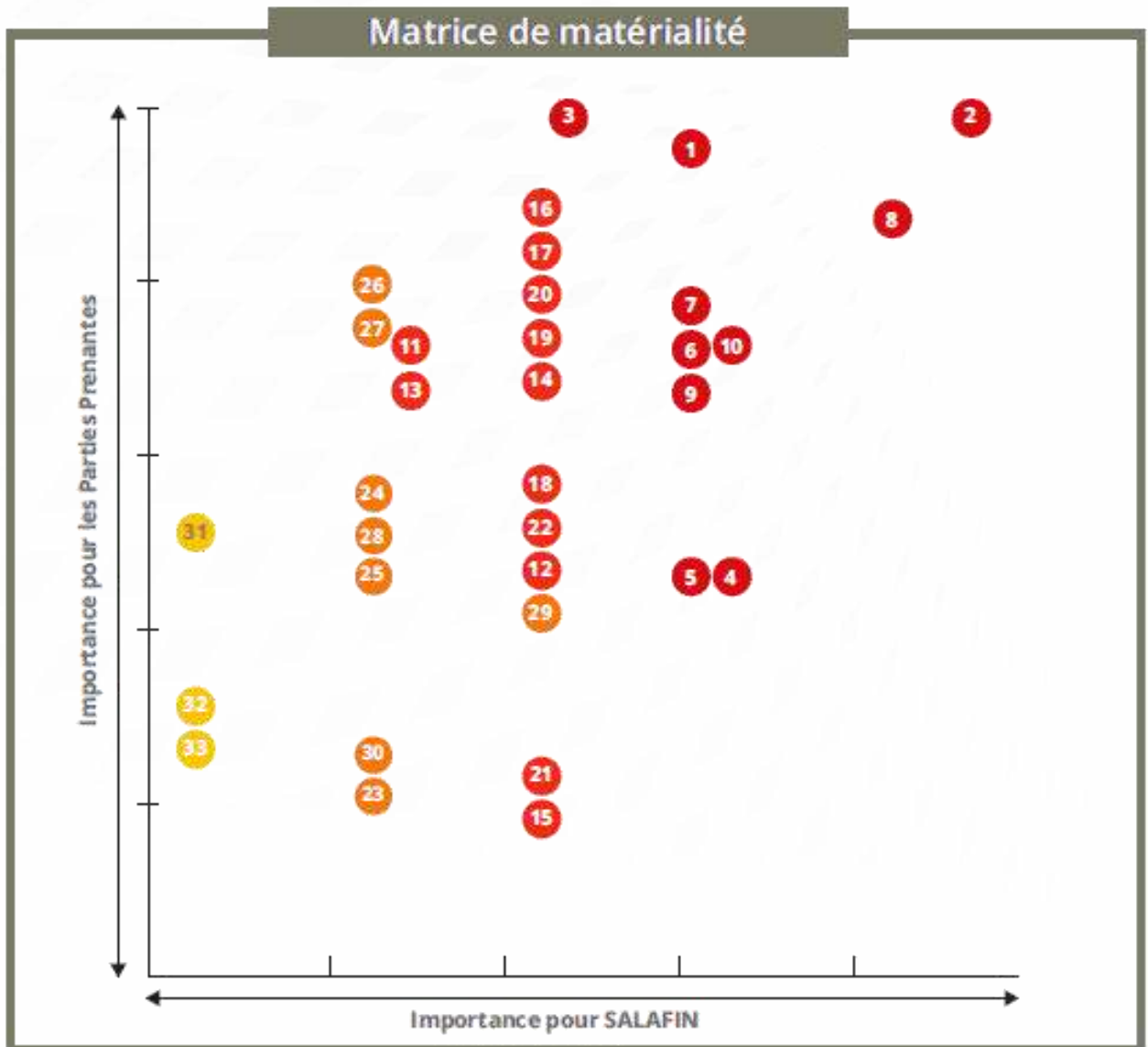
- Communication financière

### **3. Les enjeux prioritaires :**

Pour définir ses enjeux prioritaires, SALAFIN a eu recours à une expertise externe qui s'est appuyée sur la norme Iso26000 ainsi que sur la charte RSE de Bank Of Africa, actionnaire principal. Les différents audits et autoévaluations RSE de SALAFIN ont également servis à cette fin.

Les enjeux ont ainsi été priorisés en fonction des attentes des parties prenantes telles qu'elles sont apparues suite à l'analyse documentaire effectuée par le partenaire externe et en fonction des enjeux RSE propres au secteur financier.

### Importance et répartition des enjeux



| Enjeux critiques |  | Enjeux majeurs |  | Enjeux modérés |   | Enjeux mineurs |  |
|------------------|--|----------------|--|----------------|---|----------------|--|
| 1                | Application du principe de redevabilité  | 11             | Principe, vision et valeurs  | 23             | Devoir de vigilance                                 | 31             | Droits économiques, sociaux et culturels |
| 2                | Respect des lois   | 12             | Approche stratégique et objectifs : planification de l'intégration et de la RS | 24             | Santé et sécurité au travail                        | 32             | La prévention de la pollution            |
| 3                | Discrimination et groupes vulnérables  | 13             | Déploiement de la RS   | 25             | Développement du capital humain                     | 33             | Implication auprès des communautés       |
| 4                | Emploi et relations employeur - employé  | 14             | Surveillance des performances  | 26             | Promotion de la RSE dans la chaîne de valeurs       |                |  |
| 5                | Conditions de travail et protection sociale  | 15             | Amélioration de l'organisation   | 27             | Consommation durable                                |                |  |
| 6                | Lutte contre la corruption   | 16             | Relations avec les parties prenantes   | 28             | Création d'emplois et développement des compétences |                |  |
| 7                | Concurrence loyale   | 17             | Situation présentant un risque pour les droits de l'Homme                      | 29             | Création de richesses et revenus                    |                |  |
| 8                | Pratiques loyales en matière de commercialisation, d'information et de contrat                   | 18             | Principes fondamentaux et droits au travail                                    | 30             | Investissement dans la société                      |                |  |
| 9                | Service après-vente, assistance et résolution des réclamations et litiges pour les consommateurs | 19             | L'utilisation durable des ressources   |                |   |                |  |
| 10               | Protection des données et de la vie privée des consommateurs                                     | 20             | Education et sensibilisation   |                |   |                |  |
|                  |  | 21             | Education et culture   |                |   |                |  |
|                  |  | 22             | Développement des technologies et accès à la technologie                       |                |   |                |  |

#### 4. L'éthique des affaires et le dispositif LAB/FT

Dans le cadre de ses missions et activités, SALAFIN veille quotidiennement au respect des lois et des principes déontologiques. L'intégrité et la gestion des risques s'inscrivent au cœur de chacune des démarches de l'entreprise. En veillant au respect de ces règles, SALAFIN remplit ses obligations envers ses actionnaires, et contribue à accroître la confiance dont elle jouit auprès de ses clients, collaborateurs, fournisseurs et des autorités de régulation.

Au sein de SALAFIN, la conformité couvre les sujets suivants :

- La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
- La prévention contre la corruption et la fraude
- Le respect des embargos financiers
- Le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle
- La prévention des conflits d'intérêt
- La protection des données à caractère personnel et la maîtrise des risques de non-conformité relatifs aux nouveaux produits/activités

SALAFIN s'est principalement concentré ces dernières années sur la Lutte Contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme à travers son projet LAB/FT, entamé par le Pôle Transformations, Projets et Organisation. Le projet vise la mise à niveau du dispositif LAB/FT déjà disponible au sein de SALAFIN, et ceci à travers les axes de déploiement suivants :

- La mise à niveau du corpus normatif, que ce soit en termes de procédures, de règles de gestion ou de politiques ;
- Le renforcement des obligations de vigilance à l'entrée de relation à travers la mise à niveau du dispositif de connaissance de la clientèle et l'identification des bénéficiaires effectifs ;
- Le filtrage de l'ensemble de la base de données selon les standards de Bank Of Africa BMCE Group ;
- Le profilage à priori et à posteriori en utilisant l'approche de classification par les risques ;
- L'instauration de dispositifs complémentaires tels que ; la cartographie des risques de non-conformité, le processus de veille réglementaire et la validation des nouveaux produits et activités ;
- La définition de l'organisation Compliance et de son périmètre d'intervention.

Le projet LAB/FT rentre dans le cadre de la communication transparente et proactive avec le régulateur à travers l'identification de correspondants déclarés et connectés au système de l'Union de Traitement du Renseignement Financier.

Dans le cadre de la mise en place des dispositions de la loi LAB/FT, SALAFIN a ouvert le chantier relatif à la déclaration des soupçons et d'échange d'informations avec l'ANRF (ex UTRF). Les volets ouverts dans le cadre de ce projet ont concerné l'ensemble des aspects fonctionnels et organisationnels. Dans ce cadre, le Département Organisation a mis en place de la procédure relative à la déclaration de soupçons et d'échange d'informations avec l'ANRF (ex UTRF).

## Etat des lieux du dispositif LAB/FT

SALAFIN dispose d'un dispositif LAB/FT solide, structuré et en constante évolution afin de s'adapter aux exigences réglementaires et aux risques émergents.

Ce dispositif repose notamment sur un filtrage rigoureux de la clientèle visant à identifier toute correspondance avec les listes de sanctions et de surveillance en vigueur. Il comprend un filtrage unitaire lors de l'entrée en relation, un filtrage périodique permettant l'actualisation régulière des données et de l'évaluation des risques, ainsi qu'un dispositif spécifique applicable aux clients occasionnels. Il intègre également un mécanisme de profilage des clients, visant à identifier toute opération suspecte pouvant être réalisée par le client.

## 5. Dispositif de lutte contre la corruption

Dans le cadre du déploiement et du renforcement de son dispositif de lutte contre la corruption, SALAFIN a conduit un programme structuré de formalisation, de mise en conformité et d'opérationnalisation de son Système de Management Anti-Corruption (SMAC).

À ce titre, le processus d'alerte éthique a été formalisé et encadré par un corpus documentaire dédié, consolidé et validé en mars 2025. Deux formulaires d'alerte distincts ont été institués à l'attention des collaborateurs, d'une part, et des clients et prestataires, d'autre part, complétés par la formalisation d'engagements anticorruption applicables aux collaborateurs, clients, fournisseurs et prestataires.

Un dispositif clair de gouvernance a également été établi à travers un tableau de répartition des responsabilités définissant les rôles et habilitations respectives de la Compliance, de l'Audit Interne et du Capital Humain dans le traitement des alertes éthiques. Le traitement des alertes a, en outre, fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNDP et l'obtention d'une autorisation portant numéro A-1150/2023, conformément aux exigences réglementaires en vigueur.

Par ailleurs, une réunion de coordination avec le Capital Humain a permis d'assurer l'intégration effective du SMAC dans les processus et la documentation RH. La gouvernance du dispositif a été renforcée par la nomination d'un Responsable Éthique et Anti-Corruption (REAC), ainsi que par la mise à jour des contrats de crédit.

## 6. Le contrôle interne et la Conformité

La politique de conformité de SALAFIN s'inscrit dans le cadre réglementaire qui régit les établissements de crédit, notamment les Circulaire 4/W/2014 relative au Contrôle Interne, 1/W/2014 relative à la Gouvernance, 4/W/2017 relative au plan de redressement de crise interne, 5/W/2018 fixant les modalités de fonctionnement du comité chargé du processus d'identification et gestion des risques et 4/W/2018 relative aux conditions et modalités de fonctionnement du comité d'audit chargé d'assurer la surveillance et l'évaluation de la mise en œuvre des dispositifs du contrôle interne. Elle s'inspire également des dispositions internationales en matière de conformité telles qu'énoncées par le Comité de Bâle et le GAFI.

4 principes d'action guident l'approche conformité de SALAFIN :

- La responsabilité individuelle
- L'exhaustivité
- L'indépendance
- La règle du « mieux disant » déontologique

La politique de conformité de SALAFIN répond aux besoins suivants :

- Assurer la conformité aux lois, réglementations, règles et normes professionnelles qui régissent les activités bancaires et financières
- Favoriser la rigueur sur le plan de conduite générale et du respect des règles déontologiques et d'éthique professionnelle
- Garantir la loyauté à l'égard des clients
- Contribuer à l'intégrité dans le cadre de la commercialisation de produits financiers ;
- Prévenir du risque de réputation et des risques de sanctions pénales, administratives et disciplinaires dans les domaines de son ressort

La fonction Compliance, chargée d'accompagner la déclinaison de la politique conformité et d'assurer la coordination de la gestion du risque de non-conformité au sein de l'entité, assure également un rôle de coordination et de conseil avec les autres fonctions faisant partie de leur propre périmètre de responsabilité.

Afin d'assurer l'intégration de la conformité dans les différents processus et comportements, SALAFIN veille à la mise en place de programmes de formation et de sensibilisation au bénéfice des collaborateurs sur l'importance de la fonction et sur les procédures de contrôle de la conformité relatives aux opérations qu'ils effectuent.

### **Formation et sensibilisation des collaborateurs sur les thématiques Compliance :**

Depuis 2020, SALAFIN a engagé une démarche structurée visant à former l'ensemble de ses collaborateurs aux thématiques de conformité. Consciente des enjeux éthiques, réglementaires et opérationnels, la Compliance a mis en place un programme de formation dédié afin de renforcer la culture de conformité au sein de l'organisation.

Chaque année, ces formations sont systématiquement assurées et actualisées pour tenir compte des évolutions réglementaires et des meilleures pratiques. Cette continuité témoigne l'engagement durable à promouvoir des comportements responsables et à garantir le respect des exigences légales et internes.

La formation dispensée en novembre 2025 a été actualisée afin d'intégrer les dernières évolutions réglementaires et les meilleures pratiques en matière de LAB/FT. Elle a été destinée à l'ensemble des collaborateurs SALAFIN et a enregistré un taux de participation de 74%, traduisant l'engagement et la mobilisation des équipes autour de ces enjeux essentiels.

Dans la même optique, une formation spécifique consacrée à la lutte contre la fraude externe a également été dispensée en décembre 2025. Cette session ciblée a été destinée en priorité aux entités les plus exposées à ce type de risque, afin de renforcer leurs capacités de détection, de prévention et de gestion des situations frauduleuses. Elle s'inscrit dans la démarche globale de maîtrise des risques et de consolidation de la culture de conformité au sein SALAFIN.

## 7. Le code déontologique

En matière de déontologie, le code déontologique constitue le socle de l'éthique professionnelle de SALAFIN.

Ce code, mis à jour une première fois en 2016 pour être établi conformément à la circulaire n°01/05 relative aux règles déontologiques devant encadrer l'information au sein des sociétés cotées aux fins d'une protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, et au bon fonctionnement du marché financier. Il a été mis à jour en 2020 pour acter la nomination du nouveau responsable de la déontologie, M. Mohammed OUDGHIRI, Directeur Gouvernance et Projets Stratégiques.

Le code est applicable aux dirigeants de SALAFIN, membres du Comité de Direction, à toutes personnes participant habituellement au processus d'établissement des comptes de la société. Le code institue également les principes fondamentaux devant régir le comportement des personnes externes bénéficiant d'informations privilégiées concernant SALAFIN à l'occasion de l'exercice de leur profession ou de leur fonction.

Le code prévoit des actions de sensibilisation aux règles déontologiques prévues au moins une fois par an. Elles visent à s'assurer que les principes déontologiques sont convenablement assimilés par les personnes initiées et que les règles applicables auxdits principes continuent à être adaptées à l'activité et à l'organisation de SALAFIN.

## 8. La sécurité de l'information

La politique de sécurité des systèmes d'information regroupe les investissements de SALAFIN pour garantir la sécurité des opérations et la protection des données de ses clients. Elle englobe les mesures à respecter pour assurer la sécurité des systèmes d'information, notamment en ce qui concerne la sécurité informatique liée aux collaborateurs, à la gestion des actifs, au contrôle d'accès, à la sécurité physique et environnementale, la sécurité liée à l'exploitation, la sécurité liée aux communications, la relation avec les fournisseurs et la gestion de la continuité de l'information.

La gestion de la sécurité des systèmes d'information au sein de SALAFIN est placée sous la gouvernance du Comité de sécurité, du directeur du Pôle Organisation et Développement et du Responsable de la sécurité des systèmes d'information.

Soucieuse d'assurer la sécurité des systèmes d'information, SALAFIN met en place des séances de sensibilisation au profit des collaborateurs sur différentes thématiques.

Les collaborateurs de SALAFIN ayant également accès à des informations évaluées confidentielles ou à caractère personnel selon les dispositifs de la loi 09-08, doivent obligatoirement signer un engagement de confidentialité énumérant leurs obligations, et ceci qu'il s'agisse d'une première embauche ou d'une promotion.

Les contrats avec les différents intervenants qui interagissent avec le système d'information de SALAFIN doivent également déterminer leurs responsabilités envers l'Organisation en matière de sécurité de l'information.

## 9. Politique et Charte Achats Responsables

Courant l'année 2021, SALAFIN a participé à plusieurs ateliers de travail visant l'implémentation de bonnes pratiques achats responsables visant à :

- Mieux comprendre les engagements de SALAFIN dans les achats responsables à l'instar de ce qui est mentionné dans la charte RSE Groupe ;
- Connaître la démarche à adopter dans l'engagement des achats responsables afin de faire progresser l'évaluation de SALAFIN dans le cadre de la charte RSE Groupe ou d'agences de notation extra-financière ;
- Partager les exemples liés à la démarche d'achats responsables au sein d'autres filiales du groupe ;
- Elaborer un plan d'action de progrès sur la démarche d'achats responsables au niveau de SALAFIN.

La démarche de mise en place d'une politique achats responsables au sein de SALAFIN s'est reposée sur trois blocs fondamentaux :

- S'engager sur une politique achats responsables et charte fournisseurs responsables ;
- Dans ce contexte, SALAFIN a ainsi formalisé sa politique achats responsables et élaboré une charte achats responsables.
- Prioriser les risques RSE par famille d'achats tout en ciblant les familles ayant de grands volumes d'achats ;
- SALAFIN a donc élaboré la cartographie des risques RSE par famille d'achats tout en les classant en fonction des volumes d'achats
- Développer le panel fournisseurs RSE en procédant à la sensibilisation des fournisseurs quant à la responsabilité sociale et sociétale.

SALAFIN a ainsi formalisé une **politique achats responsables** ayant pour objectif de renforcer la prise en considération des enjeux de la responsabilité sociale et environnementale dans les décisions d'achat.

La **charte achats responsables** a également été élaborée, en parallèle, afin d'engager les fournisseurs signataires à mettre en place une démarche de progrès dans leurs relations et de promouvoir les bonnes pratiques en matière de responsabilité sociale et environnementale. La charte permet de garantir un travail commun, entre SALAFIN et ses fournisseurs, et un partage des mêmes principes en matière de règles de bonne conduite et de comportement professionnel responsable dans un cadre de confiance réciproque entre les deux parties.

Ainsi, dans le cadre du suivi du programme « Kit Achats Responsables » et dans la continuité de mise en œuvre et d'application des principes de développement durable et de responsabilité sociale dans le domaine des Achats Responsables, la situation de l'avancement du déploiement de la démarche Achats responsables en 2023 est comme suit :

|  | Adoption | Formalisation |
|--|----------|---------------|
| <b>Charte Achats Responsables</b>          | OUI      | OUI           |
| <b>Politique Achats Responsables</b>       | OUI      | OUI           |
| <b>Cartographie des risques Achats RSE</b> | OUI      | OUI           |

# UNE RELATION CLIENT RESPONSABLE

## 1. L'approche client de SALAFIN

Les clients de SALAFIN sont une partie prenante importante, dont la satisfaction est une priorité. Des valeurs fortes guident la relation avec les clients et permettent de répondre à leurs attentes :

- **Engagement** : éthique et professionnalisme sont des notions fondatrices qui animent le quotidien des collaborateurs SALAFIN et qui les poussent à être aux côtés des clients à chaque étape de leurs projets.
- **Audace** : Une dynamique permanente pour sortir des sentiers battus grâce à la volonté de surpassement qui guident les équipes pour toujours proposer des solutions de financement novatrices et une qualité de service zéro défaut.
- **Service client** : proposer la meilleure prestation de service à la clientèle et aux partenaires en garantissant transparence et efficacité à chaque sollicitation, de la première consultation au dernier remboursement

## 2. La satisfaction client

SALAFIN a toujours mis le client au centre de ses préoccupations. Dès 2018, un programme d'excellence relation est lancé et représente un axe de développement stratégique de l'entreprise.

La dernière étude d'envergure a été menée en 2017 pour faire le point sur la satisfaction des clients sur l'ensemble des parcours, de la demande d'informations à la clôture d'un dossier de crédit. Le cabinet LSM-CSA a donc mené une étude objective et selon les standards internationaux.

422 clients se sont prononcés sur les différentes étapes des parcours d'informations, de souscription et d'après-vente proposés par SALAFIN. Un échantillon représentatif qui a permis de mener une enquête en profondeur sur les attentes des clients (existants et potentiels) et la qualité de service de l'entreprise.

Les excellents résultats obtenus ont permis de consolider les bases opérationnelles actuelles de SALAFIN, et d'asseoir sa stratégie de redéploiement : 92% des clients sont satisfaits de l'expérience SALAFIN, et 80% recommandent SALAFIN à leurs proches.

SALAFIN a également réalisé une étude de satisfaction sur les différentes étapes du processus d'achat. Cette étude organisée par le cabinet LSM-CSA s'est effectuée sur un échantillon représentatif de 522 personnes clients et non clients SALAFIN.

### Les principaux indicateurs de la satisfaction clients

- L'offre produit : 90% de nos clients trouvent l'offre de produits adaptées à leurs besoins, et 92% des clients professionnels jugent les offres adaptées à leurs besoins
- Le service en agence : 96% de nos clients sont satisfaits de la qualité de l'accueil en agence, et 95% des clients questionnés sont satisfaits de l'écoute et de la compréhension de leurs besoins
- Information et communication : 91% de nos clients sont satisfaits de la qualité de traitement de leurs demandes durant tout leur cycle de crédit chez SALAFIN, et 86% trouvent que les informations fournies pendant la phase de demande du crédit sont claires et fiables

- La phase d’octroi et de mise en place du crédit : 80% des clients sont satisfaits de nos conditions de financement, et 91% de nos clients jugent l’expérience d’octroi de crédit simple et efficace
- La qualité du service après-vente : 91% des clients sont satisfaits de nos délais de réponse à leurs demandes, et 91% des clients jugent la relation client SALAFIN souple
- La qualité du service au niveau du CRC : 89% des clients jugent nos délais de traitements satisfaisants, et 92% des clients sont satisfaits de la disponibilité et de l’écoute des interlocuteurs

### 3. La digitalisation des services

SALAFIN a pris toute la mesure de l’apport d’une mutation digitale pour créer de la valeur pour ses clients et a démarré ainsi en avril 2016 une réflexion pour structurer sa transition numérique. SALAFIN a mené une démarche participative interne, impliquant l’équipe dirigeante et les top managers afin d’identifier les enjeux stratégiques et les mises à niveau nécessaires à ce programme de transformation. Depuis, des ateliers de construction ont permis de concevoir et formaliser avec les managers les chantiers pour faire correspondre la vision et les réalités du terrain. Enfin, un travail de consolidation des projets a permis de structurer une feuille de route à court et moyen terme.

Le programme de transformation digitale de SALAFIN s’articule autour de quatre principaux axes et vient accompagner les enjeux stratégiques de la société. L’expérience client digitale est incontestablement un des piliers de la mutation entreprise par SALAFIN. La multiplicité et l’interactivité des canaux impose aujourd’hui et plus que jamais de repenser en continue, les parcours digitaux de la souscription, du service après-vente et de la fidélisation et de tendre vers une omnicanalité de ses points de contact pour satisfaire les nouveaux modes de consommation de nos prospects, clients et partenaires prescripteurs. Cette nouvelle expérience digitale doit lever les freins des déplacements, des barrières géographiques, de la disponibilité, clarté et transparence de l’information, de la personnalisation et de la réactivité. Elle doit apporter une extensibilité des solutions, qui s’adaptent aux besoins — et non plus l’inverse.

En février 2018, SALAFIN a procédé au lancement de ses nouvelles interfaces web et mobile destinées aux prospects et clients afin de simplifier leur parcours d’informations, de souscription et de gestion de leurs crédits en cours.

L’espace [www.salafin.com](http://www.salafin.com) englobe à la fois un espace dédié à ses offres et produits, un espace authentifié pour les clients ainsi qu’un espace institutionnel.

L’espace produits comprend des fonctionnalités comme la simulation, la souscription, le scoring en ligne et le suivi des dossiers. L’espace dédié aux clients SALAFIN permet la consultation et la gestion des dossiers de crédit pour les clients particuliers et entreprises. Et enfin, un troisième espace dédié au contenu institutionnel pour accéder aux informations financières ainsi qu’à l’espace de recrutement.

Le nouveau site [www.salafin.com](http://www.salafin.com) est programmé pour être responsive, c’est-à-dire que son affichage s’adapte au terminal de l’utilisateur qu’il soit fixe ou mobile. De plus, SALAFIN a fait le choix de proposer à ses clients, une application mobile « Self care » leur permettant plus de confort d’utilisation lors des consultations de gestion de leurs crédits. Cette application est disponible sur les App stores iOS et Android.

D'autres réalisations concernent le lancement de la présence digitale de SALAFIN sur des plateformes comme Facebook & LinkedIn, l'enrôlement des partenaires dans la plateforme PFP (plateforme digitale mise à disposition des partenaires) et le lancement de nouveaux canaux de la relation client (tchat online, Callback).

Toutes les actions décrites plus haut continuent d'évoluer au service du client, pour lui offrir plus d'autonomie et de simplicité d'usage. L'équipe digitale travaille en continue sur les évolutions des fonctionnalités et l'optimisation des parcours.

## ENVIRONNEMENT

L'engagement de SALAFIN visant à la protection de l'environnement consiste à identifier les domaines prioritaires en impacts directs sur lesquels elle peut agir :

- Consommation électrique
- Déchets
- Consommation de papier
- Consommation d'eau
- Transport

Dans ce cadre, SALAFIN a entamé à partir de l'année 2022, la mise en œuvre de sa stratégie en faveur de la protection de l'environnement grâce à l'établissement d'une cartographie des sites et agences, leurs évaluations, puis la programmation de leurs adoptions de 10 bonnes pratiques. Ces dernières permettront de réduire l'impact environnemental direct de ces sites sur l'environnement. La finalité est leur généralisation au fur et à mesure des interventions et des aménagements éventuels.

Afin de garantir une omnicanalité à l'ensemble des clients, cette approche a également été accompagnée de l'accélération de la digitalisation du parcours d'octroi de crédit du moment d'établissement de la demande jusqu'à la signature de l'Offre Préalable de Crédit, qui elle seule, nécessitera le déplacement de la personne à un point de vente SALAFIN.

Enfin, dans le cadre du déploiement du futur plan d'action RSE de SALAFIN, il est prévu une campagne de communication interne visant à sensibiliser le capital humain de l'entreprise aux éco-gestes et au comportement éco citoyen.

# SALAFIN, EMPLOYEUR RESPONSABLE

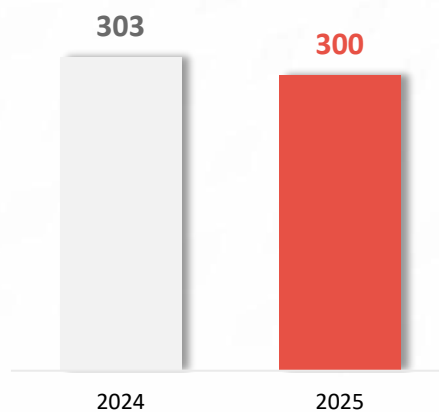
SALAFIN inscrit sa politique Ressources humaines au service du développement, de la valorisation de son capital humain et de la performance globale de l'entreprise. Cette ambition s'exprime au travers des principes fondamentaux et engagements forts dans toutes les démarches liées au recrutement, à la gestion des carrières, la formation et à la rémunération.

## 1. L'emploi au sein de SALAFIN

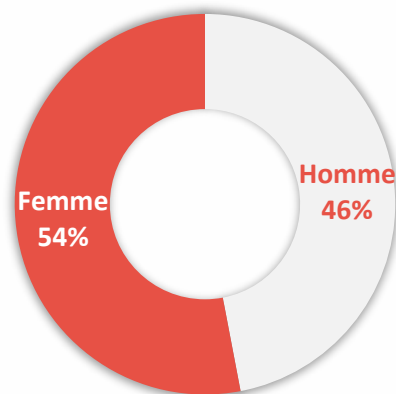
Au 31 décembre 2025, l'effectif de SALAFIN s'élève à 300 collaborateurs, marquant une baisse de -1% par rapport à 2024, où l'effectif était de 303 collaborateurs. L'effectif d'ORUS services, filiale à 100% de SALAFIN chargée de son activité informatique s'établit à 23 collaborateurs.

L'effectif de SALAFIN se répartit comme suit :

Evolution de l'effectif de Salafin



Répartition Homme/Femme en 2025



**Evolution de l'effectif par catégorie professionnelle**

|                   | 2024       | 2025       | Var 25/24    |
|-------------------|------------|------------|--------------|
| Directeurs        | 11         | 10         | -9,1%        |
| Cadres supérieurs | 33         | 31         | -6,1%        |
| Cadres Moyens     | 248        | 248        | 0,0%         |
| Employés          | 11         | 11         | 0,0%         |
| <b>TOTAL</b>      | <b>303</b> | <b>300</b> | <b>-1,0%</b> |

**Répartition de l'effectif par branche d'activité**

| Pôle   | 2024       | 2025       | Var 25/24    |
|--|------------|------------|--------------|
| Pôle Commercial & Marketing                  | 81         | 77         | -4,9%        |
| Pôle Curatif                                 | 62         | 65         | 4,8%         |
| Pôle Financier & Administratif               | 37         | 33         | -10,8%       |
| Pôle Risque Crédit                           | 4          | 5          | 25,0%        |
| Pôle Supports & Opérations                   | 75         | 75         | 0,0%         |
| Pôle Transformation, Projets et Organisation | 14         | 16         | 14,3%        |
| Présidence                                   | 30         | 29         | -3,3%        |
| <b>TOTAL</b>                                 | <b>303</b> | <b>300</b> | <b>-1,0%</b> |

**2. Le recrutement et l'intégration**

SALAFIN adopte une démarche de recrutement proactive. Elle veille à la bonne adéquation des profils recrutés en appuyant sur une connaissance fine et planifiée des besoins à combler et sur une cartographie des effectifs et des compétences existantes et nécessaires.

SALAFIN veille dans ses recrutements à l'égalité des chances dans le traitement et à la non-discrimination sur la base des critères économiques ou sociodémographiques (nationalité, origine ethnique, religion, handicap, âge, sexe...etc.).

A ce titre, SALAFIN s'attache à promouvoir la diversité et l'égalité des chances dans le traitement des candidatures de recrutement et ce à travers l'ensemble des phases de recrutement (recherche, sélection, embauche, intégration, ...).

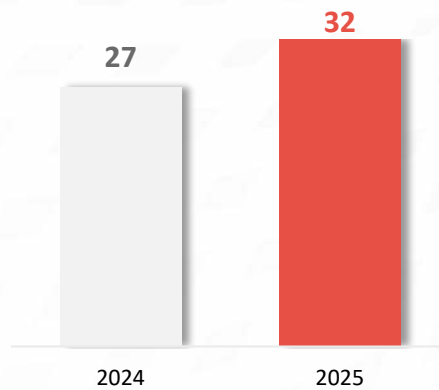
SALAFIN s'engage envers les jeunes diplômés et œuvre pour leur faciliter l'accès au premier emploi, principalement à travers sa politique envers les stagiaires.

Pareillement, le Capital Humain s'appuie sur des outils de recrutement diversifiés : les sites de recrutement et les pages d'emploi carrière, les sites institutionnels en renvoyant vers les sites de recrutement le cas échéant, le recours aux réseaux sociaux comme support de communication pour assurer une large diffusion des annonces d'emploi, la participation à des forums de recrutement et le développement des partenariats avec des Universités et des Écoles...etc

### 3. Mouvement du personnel : recrutements et départs

En 2025, les recrutements ont progressé de +18,5% par rapport à 2024, confirmant une dynamique de renforcement des effectifs. La majorité des embauches a concerné le Pôle Curatif, ainsi que le Pôle Supports & Opérations et la Présidence, traduisant un appui aux besoins opérationnels et organisationnels de SALAFIN.

#### Evolution des recrutements

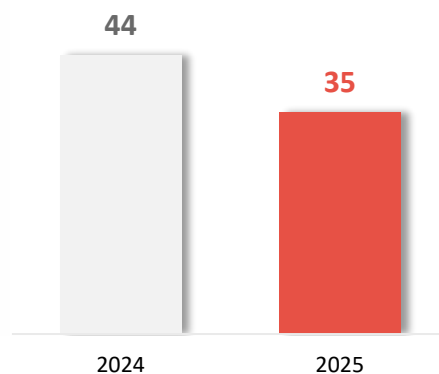


#### Recrutements par pôle d'activité

| Pôle  | 2025      |
|---|-----------|
| Pôle Supports & Opération                   | 7         |
| Pôle Commercial & Marketing                 | 2         |
| Pôle Transformation, Projets & Organisation | 4         |
| Présidence                                  | 7         |
| Pôle Risque Crédit                          | 1         |
| Pôle Curatif                                | 11        |
| <b>Total Recrutement</b>                    | <b>32</b> |

En 2025, SALAFIN a enregistré 35 départs, soit une baisse de -20,4 % par rapport à 2024 où ils étaient au nombre de 44. Cette évolution traduit une meilleure stabilisation des effectifs.

#### Evolution des départs



### Départs par pôle d'activité

| Pôle  | 2025      |
|---|-----------|
| Pôle Supports & Opération                   | 8         |
| Pôle Commercial & Marketing                 | 8         |
| Pôle Curatif                                | 5         |
| Pôle Transformation, Projets & Organisation | 2         |
| Présidence                                  | 9         |
| Pôle Risque Crédit                          | 1         |
| Pôle Financier & Administratif              | 2         |
| <b>Total Départs</b>                        | <b>35</b> |

## 4. La gestion des carrières

La politique de gestion de carrière a pour objectifs d'assurer l'adéquation des projets professionnels individuels avec les besoins de SALAFIN, d'anticiper l'évolution des métiers et des besoins, de développer et accompagner l'employabilité des collaborateurs et d'identifier les talents et veiller à leur accompagnement.

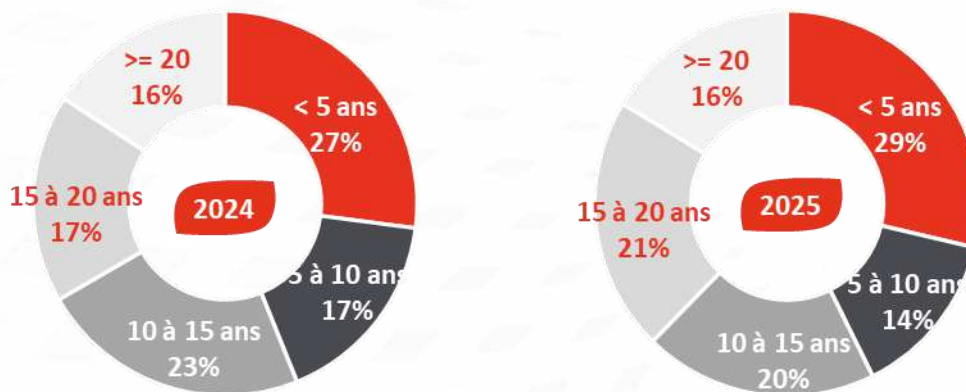
Le dispositif de gestion des carrières adopté au sein de SALAFIN veille à l'égalité des chances dans le traitement et à la non-discrimination des collaborateurs pour des critères économiques ou sociodémographiques (nationalité, origine ethnique, religion, handicap, âge, sexe...etc.). Il s'appuie sur des critères objectifs liés à la compétence et à la performance des collaborateurs.

Les opportunités d'évolution verticales et horizontales et les postes à pourvoir dans les différents métiers et géographies doivent être publiés de manière ouverte et transparente, à l'exception des postes sensibles et cas spécifiques.

La politique de gestion des carrières est soutenue par un dispositif d'évaluation efficace et objectif. L'évaluation professionnelle est un moment clé du cycle de gestion des carrières permettant de s'arrêter sur le projet professionnel du collaborateur et formaliser clairement ses aspirations et ses possibilités d'évolution.

L'accompagnement des évolutions de carrières met l'accent sur la fidélisation des talents et sur des programmes de formation personnalisés, afin d'assurer l'adéquation entre le profil du candidat, ses aspirations professionnels et les besoins de SALAFIN.

### Répartition de l'effectif par ancienneté



Une grande priorité est également accordée à la mobilité interne au sein de SALAFIN afin de répondre aux besoins en matière de ressources et aux besoins de développement des collaborateurs, en favorisant la promotion interne notamment dans les postes de Management.

En 2025, 3 mobilités internes ont été enregistrées, toutes fonctionnelles. Cette évolution, plus modeste que les années précédentes, reflète la continuité de la politique de promotion et de développement interne de SALAFIN, tout en restant ciblée sur les besoins opérationnels et les compétences clés.

#### Evolution des mobilités géographiques et fonctionnelles

| Année                                 | 2024     | 2025     |
|---------------------------------------|----------|----------|
| Mobilité Fonctionnelle & Géographique | 1        | 0        |
| Mobilité Géographique                 | 0        | 0        |
| Mobilité Fonctionnelle                | 7        | 3        |
| <b>Total</b>                          | <b>8</b> | <b>3</b> |

## 5. La formation et le développement des compétences

SALAFIN accorde une attention particulière à la formation, élément essentiel au développement et maintien des collaborateurs. La société veille à ce que tout collaborateur permanent, quel que soit son niveau hiérarchique, son parcours académique, sa fonction, son ancienneté, son genre, etc., ait accès à un cycle de formation, en cohérence avec les conditions et les objectifs fixés.

Les plans de formation mis en place s'appuient sur des besoins de formation concrets, en réponse à l'évolution des métiers et des collaborateurs.

La formation s'effectue par plusieurs moyens : la formation à distance sur le poste de travail, l'accès à l'encadrement et l'apprentissage avec le manager, le partage de l'expérience, des réussites et des préoccupations avec les collègues, l'autoformation et la curiosité vis-à-vis des situations de gestion au quotidien et les nouvelles missions confiées.

En 2025, la formation a été largement orientée vers les exigences réglementaires, qui concentrent environ deux tiers des participants, principalement sur la LAB/FT et la lutte contre la fraude. Cette priorité traduit une volonté claire de sécurisation des activités et de maîtrise des risques.

Les formations managériales et soft skills représentent près de 20% des actions, avec un focus stratégique sur le leadership, notamment à travers le programme « Le Manager à toute épreuve ». Les formations techniques et IT restent ciblées et représentent une part plus limitée, en appui aux projets de transformation.

Globalement, le dispositif de formation reflète un équilibre entre conformité réglementaire et développement des compétences clés, au service de la performance et de la gouvernance.

#### Liste des formations 2025

| Formations   | Nombre de collaborateurs |
|--|--------------------------|
| Sauvetage Secourisme au Travail (SST)                                  | 32                       |
| Reengineering des processus  | 3                        |
| Scrum Master   | 5                        |
| Communication écrite et l'esprit de synthèse                           | 37                       |
| Certified Information Security Manager (CISM)                          | 1                        |
| Formation Lutte Anti-blanchiment et Financement de terrorisme (LAB/FT) | 288                      |
| Formation Lutte contre la fraude externe                               | 108                      |
| Management par Objectif (MPO)  | 56                       |
| LE MANAGER A TOUTE EPREUVE   | 11                       |
| Communication Interne  | 1                        |
| Canvas et Power Point  | 1                        |

## 6. La politique générale de rémunération

Afin d'attirer et fidéliser les meilleurs talents, SALAFIN propose à ses collaborateurs un système de rémunération compétitif et attractif.

Le dispositif de rémunération se base sur des principes de transparence et d'équité. Il veille également à l'égalité des chances dans le traitement et à la non-discrimination lors de tous les actes liés à la rémunération des collaborateurs.

SALAFIN veille régulièrement à la compétitivité de son dispositif de rémunération avec le marché local.

Les rémunérations sont déterminées de manière à éviter la mise en place d'incitations qui pourraient entraîner des situations de conflits d'intérêts entre les collaborateurs et les clients externes ou le non-respect des règles de bonne conduite.

## 7. Les initiatives entreprises

### DONNEZ VOTRE SANG POUR SAUVER UNE VIE !

Une opération de don du sang a été organisée le 25 avril 2025 au sein de SALAFIN, en partenariat avec les hôpitaux CHEIKH KHALIFA et l'hôpital Universitaire MOHAMED VI. Cette opération a été l'occasion d'offrir une chance de vie à ceux qui en ont besoin.

Grâce à la mobilisation et la générosité des collaborateurs, cette action solidaire a rencontré un vif succès. Cet engagement a permis de collecter plus de 40 poches de sang, un don porteur d'espoir pour de nombreux malades.



## OCTOBRE ROSE CHEZ SALAFIN : ENSEMBLE CONTRE LE CANCER DU SEIN !

A l'occasion d'Octobre Rose, SALAFIN a lancé une initiative dédiée à la prévention et à la santé féminine.

Cette campagne annuelle de sensibilisation vise à mettre en avant l'importance du dépistage précoce, véritable clé dans la lutte contre le cancer du sein.



Une conférence de sensibilisation animée par un médecin spécialiste a été organisée le 28 octobre 2025 au niveau du siège.



Les collaboratrices de SALAFIN ont vécu un moment fort lors de cet événement, la journée a été rythmée par des interventions enrichissantes et des moments conviviaux d'échanges, permettant à chacune de s'informer, de poser des questions et de partager ses expériences dans un cadre bienveillant et solidaire



## NOTE METHODOLOGIQUE

La mesure de la performance extra-financière de SALAFIN s'appuie sur une série d'indicateurs formalisés en vue de rendre compte de la démarche ESG aux différentes parties prenantes de l'entreprise.

- **Périmètre de reporting** : Les données extra-financières concernant les indicateurs sociaux, sociétaux, et environnementaux couvrent l'ensemble des activités de SALAFIN sauf lorsque des exceptions sont explicitement mentionnées.
- **Période de reporting** : L'ensemble des indicateurs contenus dans le présent rapport couvrent les activités de SALAFIN pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Dans le cas où certaines données concernent une période de reporting différente de l'année calendaire, cela est précisé dans le corps du rapport.
- **Référentiel du reporting** : Les indicateurs suivis au sein de SALAFIN sont en conformité avec la norme ISO 26000 en termes de pertinence pour le secteur d'activité et la spécificité de ses activités et opérations.
- **Modalités de reporting** : Les informations et indicateurs nécessaires à l'élaboration de ce rapport ont été collectés et communiqués par les différentes entités de SALAFIN et ont été consolidés par le Comité RSE. Les indicateurs communiqués dans ce rapport proviennent d'informations déjà pilotées par les différentes fonctions de l'entreprise. Le rapport a été validé par les membres du Comité RSE et communiqués au Président du Directoire avant sa publication.

04

**COMPTES ANNUELS  
& RAPPORTS**

# RAPPORT DE GESTION

■ Environnement économique et financier

■ Environnement sectoriel

■ Activité et résultats

■ Projet d'affectation du résultat

■ Orientations stratégiques

■ Filiales de SALAFIN

■ Communication financière

# ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

## 1. Conjoncture économique internationale et nationale

Dans sa revue mensuelle de la conjoncture économique, monétaire et financière publiée en avril 2026, Bank Al Maghrib indique que l'économie mondiale a démontré une solide capacité d'adaptation en 2025, en dépit des tensions commerciales et des incertitudes géopolitiques.

Les dernières données économiques disponibles à fin 2025 montrent un fléchissement de l'activité dans la plupart des grandes économies avancées et émergentes.

Dans la zone euro, les dernières données des comptes nationaux pour le quatrième trimestre 2025 font ressortir un ralentissement de la croissance économique à +1,2% en glissement annuel, après +1,4% le trimestre précédent, avec de fortes disparités entre les pays membres. Ainsi, la croissance a légèrement décéléré en Espagne, passant de +2,7% à +2,6%, tandis qu'elle s'est accélérée en France (de +1,0% à +1,2%), en Allemagne (de +0,3% à +0,4%) et en Italie (de +0,7% à +0,8%).

Quant aux États-Unis, l'économie a reculé de +2,3% à +2,0%. De même, dans les autres économies avancées, le rythme de la croissance économique a ralenti, s'établissant à +0,7% au Japon contre +1,9% le trimestre précédent, et à +1,3% au Royaume-Uni après +1,4%.

Enfin, pour les principaux pays émergents, les évolutions économiques ont également été contrastées. En Chine, la croissance est passée de +4,8% au T3 2025 à +4,5% au T4 2025. Pour les autres économies émergentes la croissance recule de +8,4% à +7,8% en Inde et de +3,8% à +3,4% en Turquie, tandis qu'elle s'est stabilisée à +1,8% au Brésil. En Russie, les données du 3<sup>ème</sup> trimestre indiquent un ralentissement de +1,1% à +0,6%.

A l'échelle nationale, l'arrêté des comptes nationaux du quatrième trimestre 2025 fait ressortir une croissance économique nationale, qui s'est établie à +4,1%, quasi stable par rapport à la même période de l'année dernière. Les activités non agricoles ont décéléré, affichant une progression de +4,8% contre +4,0%, tandis que le secteur agricole a enregistré une hausse de +4,7%, après un recul de -4,8% un an auparavant.

## 2. Marché de travail

Selon la note de conjoncture de la Direction des Etudes et des Prévisions Financières (DEPF) publiée en mars 2026, le marché de l'emploi national a enregistré au titre de l'année 2025, une création de 193 000 nouveaux postes d'emploi.

Par secteur d'activité, les créations d'emploi concernent les secteurs des services (+123 000 postes), du BTP (+64 000 postes) et de l'industrie (+46 000 postes), tandis que le secteur agricole a perdu 41 000 postes.

Par rapport au taux de chômage, il a atteint 13,0% en 2025, en recul de -0,3 point par rapport à l'année dernière. Dans le détail, il s'est établi à 16,4% en milieu urbain (-0,5 point) et à 6,6% en milieu rural (-0,2 point).

### 3. Demande intérieure

La consommation des ménages se maintient à un niveau soutenu à fin 2025, grâce aux mesures de soutien au pouvoir d'achat et à une inflation maîtrisée (+0,8% après +0,9% en 2024). Elle bénéficie également de la hausse des transferts des MRE (+2,6%), de la création de 249 000 emplois rémunérés en 2025 et du renforcement des crédits à la consommation (+5,0%).

Concernant l'investissement, il s'est consolidé, porté par l'augmentation des dépenses d'équipement du Budget Général de l'État (+6,7% à fin 2025) et la poursuite des grands chantiers structurants. À fin novembre, il bénéficie également d'une progression des recettes des IDE (+28,0%), des importations de biens d'équipement (+13,3%) et des crédits à l'équipement (+25,4%).

Enfin, concernant les échanges extérieurs de biens et services, le déficit commercial à fin 2025, a atteint 353,1 milliards de dirhams, en augmentation de +15,8% par rapport à 2024. Cette aggravation résulte d'une hausse des importations (+8,0%) plus importante que celle des exportations (+2,8%), entraînant une baisse du taux de couverture de -2,9 points, qui s'établit ainsi à 57%.

### 4. Marché automobile

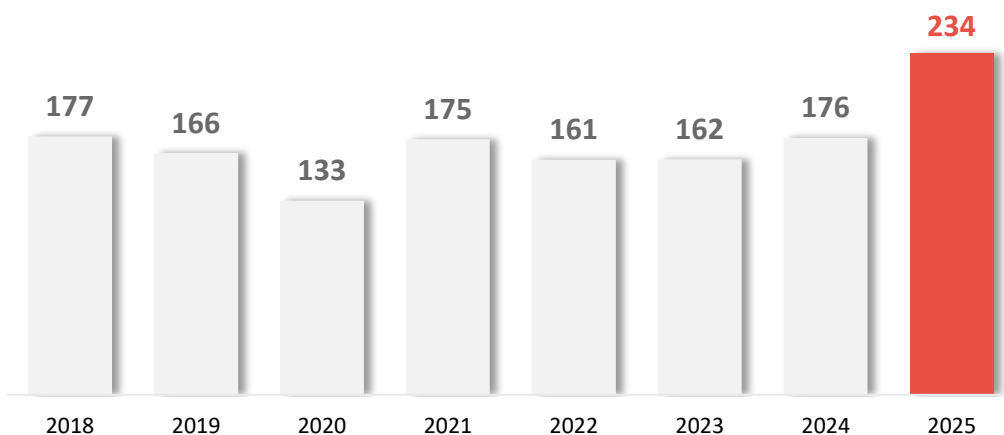
Selon les chiffres publiés par l'Association des Importateurs de Véhicules Automobiles au Maroc (AIVAM), le secteur Automobile marocain a réalisé une performance exceptionnelle à fin 2025 de +32,9% par rapport à l'année dernière avec 234 372 véhicules neufs écoulés, contre 176 401 unités en 2024. Il s'agit du niveau le plus élevé jamais enregistré.

Cette forte croissance reflète le retour de la confiance, tant chez les particuliers que chez les professionnels, porté par une meilleure disponibilité des véhicules et une reprise progressive des livraisons normales.

Par segment, le marché a progressé de manière significative pour les véhicules particuliers (VP), principal contributeur dans les ventes avec une part de 89%, comme pour les véhicules utilitaires légers (VUL). Les ventes de VP ont atteint 208 848 unités, en hausse de +32,9%, tandis que les VUL ont totalisé 26 524 unités, enregistrant une croissance encore plus soutenue de +37,7%.

L'année 2025 s'impose ainsi comme une année de transition majeure pour le secteur automobile marocain. Le marché ne se limite plus à une simple progression : il se transforme, s'élargit à de nouveaux entrants et voit émerger de nouveaux équilibres concurrentiels.

**Evolution des ventes automobiles 2018-2025 (en milliers d'unité)**



Source : AIVAM

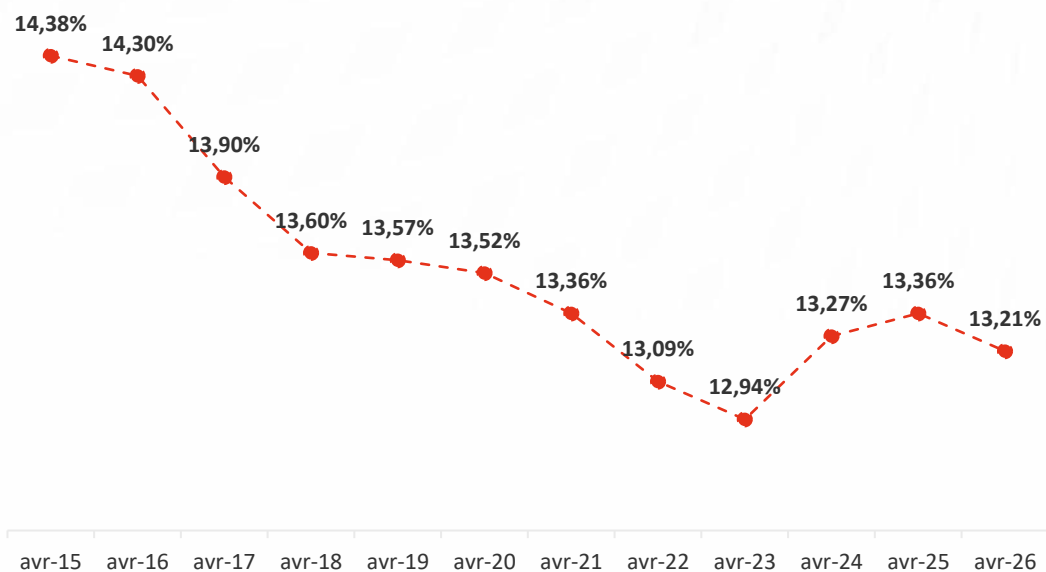
# ENVIRONNEMENT SECTORIEL

## 1. Taux maximum des intérêts conventionnels

Bank Al Maghrib a fixé le Taux maximum des intérêts conventionnels (TMIC) pour la période allant du 1 avril 2026 au 31 mars 2027 à 13,21% en hausse de -15 Pbs par rapport à la période précédente où il se situait à 13,36%.

Rappelons que le TMIC est calculé sur la base du Taux d'intérêt moyen pondéré (TMIP) pratiqué par les établissements de crédit sur les crédits à la consommation au cours de l'année civile précédente majoré de 200 points de base.

Évolution du TMIC 2016 - 2026



## 2. Évolution de la production des sociétés de crédit à la consommation

Selon les statistiques de l'Association des Professionnels des Sociétés de Financement à fin décembre 2025, le secteur du crédit à la consommation a enregistré une production de 34,4 milliards de dirhams, en progression de +31,9% par rapport 2024.

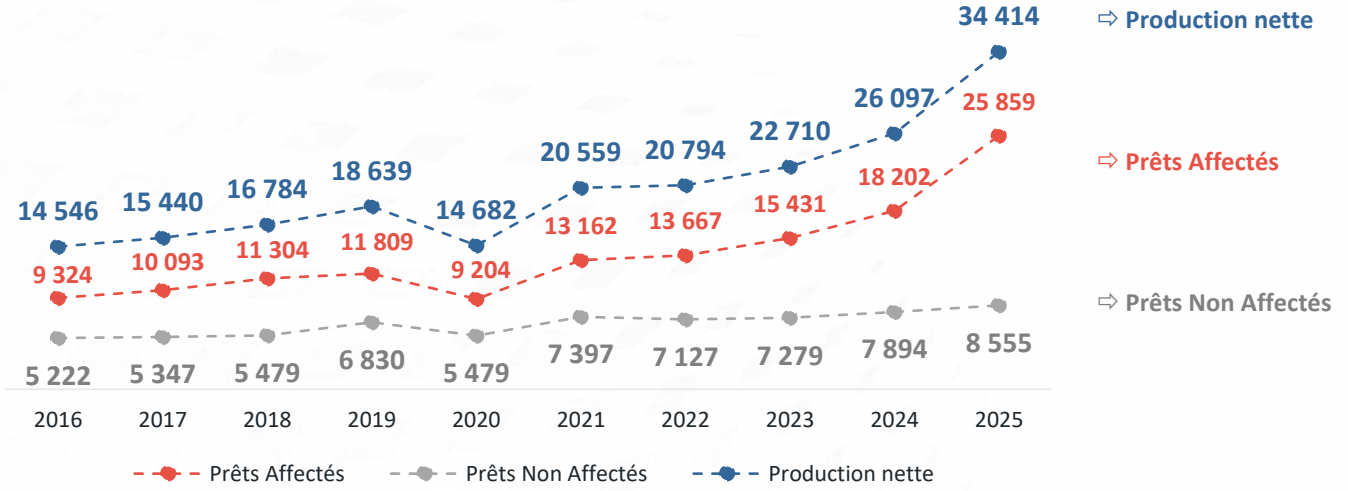
Par segment, les prêts affectés, représentant 75% de la production totale, ont cru de +42,1% pour atteindre 25,9 milliards de dirhams. Cette performance s'explique par la hausse de la production du crédit classique de +46,9% à 13,0 milliards dirhams et de la Location avec Option d'Achat de +38,8% qui affiche 12,2 milliards dirhams à fin 2025.

Les prêts non affectés, quant à eux, se sont établis à 8,6 milliards de dirhams, soit une évolution de +8,4%, portés par le produit CNT (crédit aux fonctionnaires), qui a progressé de +11,1% pour s'élever à 4,5 milliards de dirhams, ainsi que par les opérations bancaires, en augmentation de +12,1% à 2,9 milliards de dirhams.

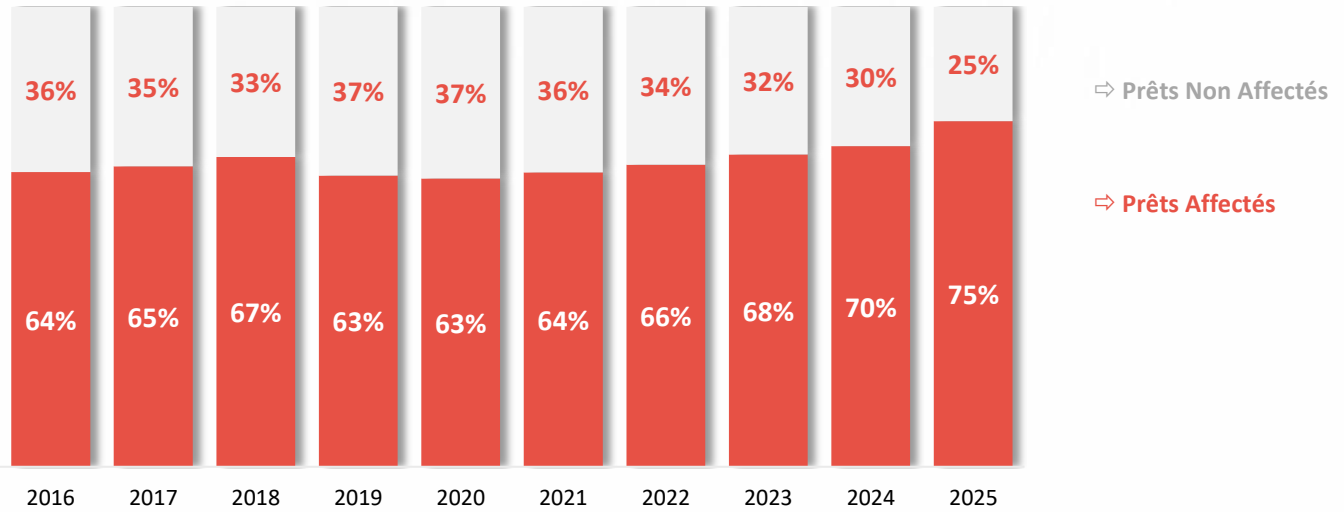
### Evolution de la production nette des sociétés de crédit à la consommation (en KDH)

| Production nette (KDH)        | 2024              | 2025              | Var 25/24    |
|-------------------------------|-------------------|-------------------|--------------|
| <b>Prêts Affectés</b>         | <b>18 202 465</b> | <b>25 859 245</b> | <b>42,1%</b> |
| <b>Véhicules</b>              | <b>17 593 881</b> | <b>25 129 451</b> | <b>42,8%</b> |
| Crédit classique              | 8 833 021         | 12 972 442        | 46,9%        |
| LOA                           | 8 760 860         | 12 157 010        | 38,8%        |
| Prix du véhicule HT           | 12 610 585        | 17 703 002        | 40,4%        |
| Premier Loyer Majoré (PLM) HT | 833 134           | 1 246 029         | 49,6%        |
| Dépôt de garantie             | 3 016 590         | 4 299 964         | 42,5%        |
| MOURABAHA                     | 0                 | 0                 |              |
| <b>Equipement domestique</b>  | <b>608 584</b>    | <b>729 793</b>    | <b>19,9%</b> |
| <b>Autres (préciser)</b>      | <b>0</b>          | <b>0</b>          |              |
| <b>Prêts Non Affectés</b>     | <b>7 894 035</b>  | <b>8 554 900</b>  | <b>8,4%</b>  |
| <b>Prêts personnels</b>       | <b>7 861 476</b>  | <b>8 517 119</b>  | <b>8,3%</b>  |
| CNT                           | 4 046 703         | 4 496 411         | 11,1%        |
| CMR                           | 936 091           | 865 178           | -7,6%        |
| Conventions privées           | 313 244           | 280 715           | -10,4%       |
| OP Bancaire                   | 2 565 438         | 2 874 814         | 12,1%        |
| <b>Revolving</b>              | <b>32 559</b>     | <b>37 781</b>     | <b>16,0%</b> |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>26 096 500</b> | <b>34 414 145</b> | <b>31,9%</b> |

**Évolution de la production nette par segment 2016-2025 (en MDH)**



**Évolution de la répartition de la production 2016-2025**



## 1. Évolution des encours des sociétés de financement

Remarque préliminaire : la majorité des sociétés incluent les dépôts de garantie et les loyers perçus d'avance de la LOA et LOA+ dans leur encours. L'encours financier de ces sociétés est donc nettement plus faible.

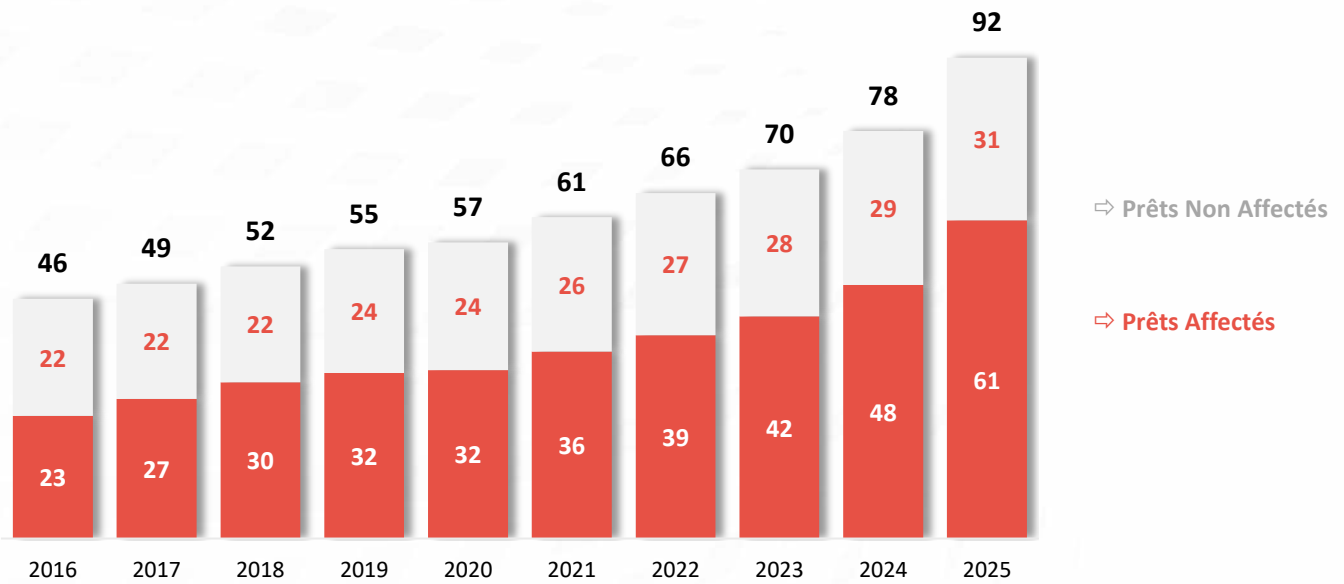
| Encours bruts (KDH)          | 2024              | 2025              | Var 25/24     |
|------------------------------|-------------------|-------------------|---------------|
| <b>Prêts Affectés</b>        | <b>48 442 901</b> | <b>60 761 116</b> | <b>25,4%</b>  |
| <b>Véhicules</b>             | <b>47 950 012</b> | <b>60 164 368</b> | <b>25,5%</b>  |
| Crédit classique             | 19 812 493        | 24 914 578        | 25,8%         |
| LOA                          | 28 137 448        | 35 249 333        | 25,3%         |
| MOURABAHA                    | 71                | 457               | 540,7%        |
| <b>Équipement domestique</b> | <b>492 889</b>    | <b>596 748</b>    | <b>21,1%</b>  |
| <b>Autres (préciser)</b>     | <b>0</b>          | <b>0</b>          |               |
| <b>Prêts Non Affectés</b>    | <b>29 377 033</b> | <b>31 102 670</b> | <b>5,9%</b>   |
| <b>Prêts personnels</b>      | <b>29 070 753</b> | <b>30 845 205</b> | <b>6,1%</b>   |
| CNT                          | 15 391 831        | 16 567 348        | 7,6%          |
| CMR                          | 2 788 198         | 3 253 690         | 16,7%         |
| Conventions privées          | 2 383 794         | 2 012 307         | -15,6%        |
| OP Bancaire                  | 8 506 930         | 9 011 859         | 5,9%          |
| <b>Revolving</b>             | <b>306 280</b>    | <b>257 465</b>    | <b>-15,9%</b> |
| <b>TOTAL</b>                 | <b>77 819 934</b> | <b>91 863 786</b> | <b>18,0%</b>  |

À fin décembre 2025, l'encours brut global des sociétés de crédit à la consommation aux particuliers s'élève, selon l'APSF, à 91,9 milliards de dirhams en hausse de +18,0% par rapport à fin décembre 2024. Cette progression est en lien avec l'évolution notable du segment des prêts affectés qui affiche +25,4% et s'établit à 60,8 milliards de dirhams, quant aux prêts non affectés, ils ont évolué de +5,9% pour atteindre 31,1 milliards de dirhams.

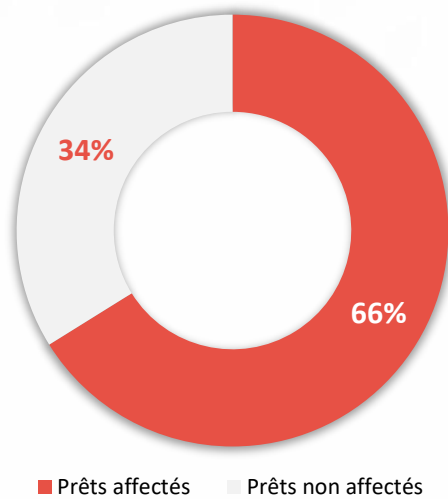
Les encours bruts des véhicules ont cru de +25,5% en 2025 atteignant 60,2 milliards de dirhams. Cette évolution est portée par les deux produits, crédits classiques et crédits en Location avec Option d'Achat, qui enregistrent une progression au même rythme (+25,8% et +25,3%), pour des encours respectifs de 24,9 et 35,2 milliards de dirhams. Par ailleurs, les encours des EDM (équipement domestiques) atteignent 597 MDH en 2025, en hausse de +21,1 % par rapport à l'année précédente.

En outre, les encours des prêts personnels évoluent de +6,1% et s'élèvent à 30,8 milliards de dirhams. Cette hausse concerne l'ensemble des produits, à l'exception des conventions privées, qui se sont contractées de -15,6% par rapport à 2024.

**Évolution de l'encours brut du secteur des sociétés de crédit à la consommation 2016-2025**  
(en milliards de DH)



**Répartition de l'encours brut des sociétés de financement à décembre 2025**



Le poids de l'encours de la famille de produit Prêts Affectés dans l'encours global représente 66% contre 34% pour l'encours des Prêts Non Affectés.

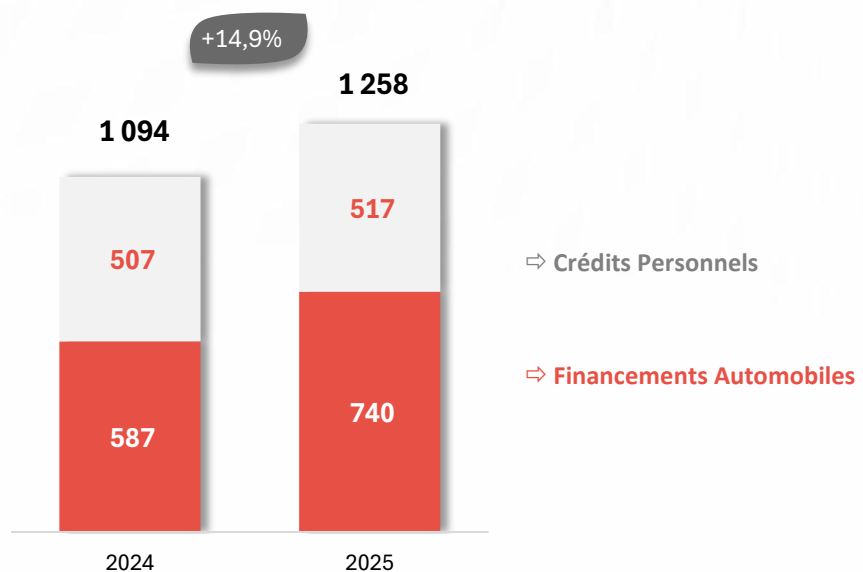
# ACTIVITE ET RESULTATS

## 1. Activité Commerciale

L'exercice 2025 consacre l'aboutissement d'une stratégie de repositionnement menée avec discipline depuis trois ans. SALAFIN a ainsi bâti un modèle différencié, fondé sur une diversification ciblée de ses activités commerciales, une gestion rigoureuse des risques et une structure économique et financière solides.

Au titre de l'exercice 2025, SALAFIN enregistre une production nette de 1 258 MDH, en hausse marquée de +14,9%. Cette performance illustre la montée en puissance de la production des activités de Financement Automobile, avec une progression de +26,1% à 740 MDH. Les activités de Crédits Personnels augmentent également de +2% pour atteindre une production totale de 517 MDH. Cette performance s'accompagne d'une poursuite de l'amélioration de la rentabilité de la production, conséquence des ajustements tarifaires mis en œuvre depuis 2023.

### Evolution de la production (en MDH)



## 2. Résultats financiers

Au titre de l'exercice 2025, Le Produit Net Bancaire s'élève à 384 MDH en légère croissance de +1,4% par rapport à l'exercice précédent.

Les encours financiers à fin décembre 2025 totalisent 3 096 MDH, en progression de +4,4% par rapport à décembre 2024, témoignant du redressement durable de la tendance des encours.

Les charges générales d'exploitation s'établissent à 151 MDH, en hausse de +7,6 %.

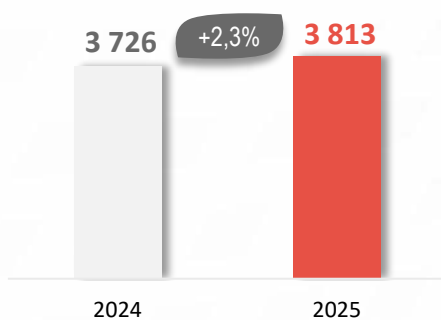
Les dotations nettes aux provisions affichent une amélioration de -18,8% à 63 MDH.

Par ailleurs, l'exercice 2025 a été marqué par le dénouement du contrôle fiscal des périodes 2017 et 2018 par la signature d'un accord amiable avec l'Administration Fiscale.

Le Résultat Net ressort à 96 MDH en progression de +3,2% par rapport à 2024.

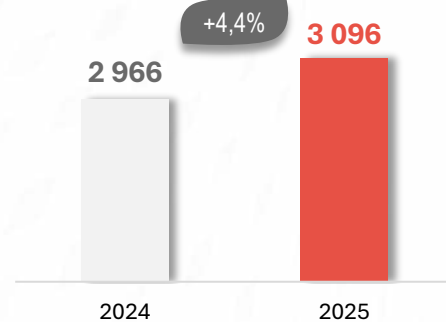
### Indicateurs financiers (MDH)

#### Total Bilan



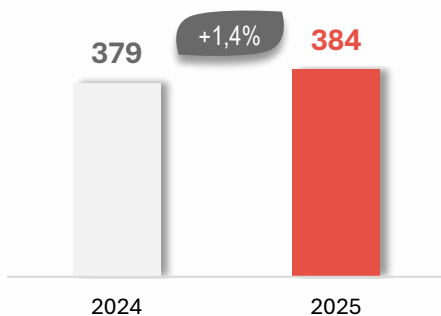
Le total bilan s'élève à 3 813 MDH, en hausse de +2,3% par rapport à l'exercice 2024.

#### Encours financiers fin de période



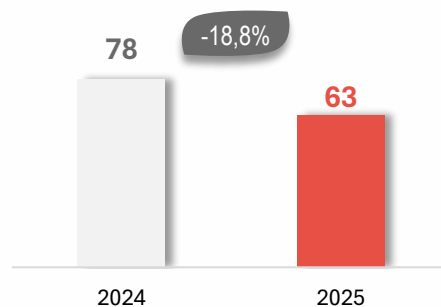
Les encours financiers marquent une progression de +4,4% par rapport à décembre 2024 à 3 096 MDH.

#### Produit net bancaire



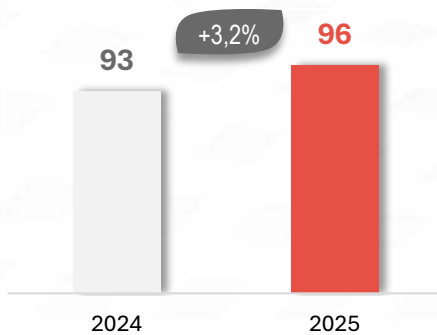
Le Produit Net Bancaire s'établit à 384 MDH en croissance de +1,4% par rapport à 2024.

#### Dotations nettes aux provisions



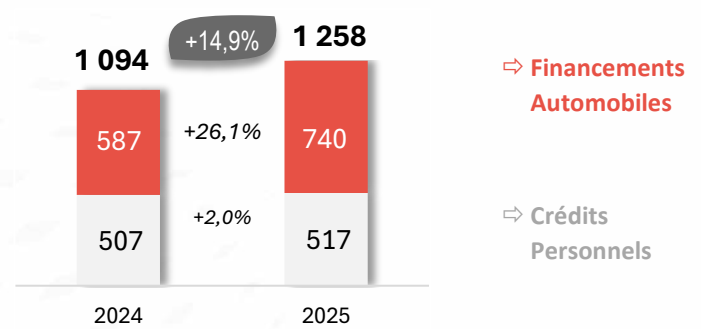
Les DAP nettes totales affichent une amélioration de -18,8% à 63 MDH.

### Résultat net



Le Résultat Net ressort à 96 MDH en hausse de +3,2% par rapport à 2024.

### Production nette



La production nette s'établit à 1 258 MDH, en progression de +14,9% par rapport à l'année dernière.

## 1. Faits marquants de l'exercice

### Dénouement du contrôle fiscal

L'exercice 2025 a été marqué par le dénouement du contrôle fiscal, des périodes 2017 et 2018, par la signature d'un accord amiable avec l'Administration Fiscale et dont l'impact financier a été efficacement circonscrit grâce notamment aux provisions pour risques généraux constituées en 2020.

# PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT

Projet d'affectation de résultat 2025 et de distribution de dividendes proposés par le Directoire à l'Assemblée Générale Ordinaire :

| Projet d'affectation du résultat 2025    | Montants (DH)     |
|--|-------------------|
| <b>Résultat de l'exercice</b>            | <b>96 117 282</b> |
| Réserve Légale                           | 0                 |
| Réserves facultatives                    | 2 393 712         |
| Prélèvement sur la prime de fusion       | 0                 |
| Solde après déduction de réserve légale  | 93 723 570        |
| <b>Solde distribuable</b>                | <b>93 723 570</b> |
| Dividendes ordinaires                    | 93 723 570        |
| Dividendes exceptionnels                 |                   |
| Nombre d'actions                         | 3 124 119         |
| <b>Dividende total par action</b>        | <b>30</b>         |
| <b>Dividende ordinaire par action</b>    | <b>30</b>         |
| <b>Dividende exceptionnel par action</b> |                   |

## ORIENTATIONS STRATEGIQUES

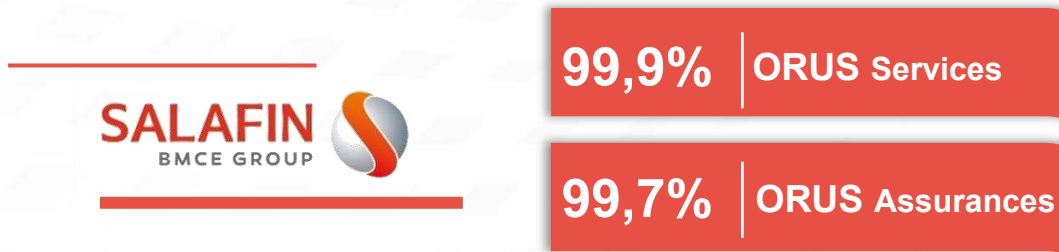
Dans le cadre de sa stratégie de transformation, SALAFIN a lancé la modernisation de son système d'information. Cette initiative fait évoluer son modèle historique, basé sur un développement interne très personnalisé, vers une solution standardisée du marché, plus évolutive et mieux adaptée aux besoins actuels.

L'objectif est d'améliorer l'expérience client, de renforcer les synergies avec les prescripteurs et partenaires, et de consolider le partenariat stratégique avec Bank of Africa dans un environnement technologique cohérent.

Cette démarche s'est déroulée en deux phases : une revue du schéma directeur du SI pour définir la cible fonctionnelle, technique et organisationnelle, suivie d'un appel d'offres (RFP) afin de sélectionner la solution la plus adaptée. Le choix final est attendu au second semestre 2026.

# FILIALES DE SALAFIN

A fin 2025, SALAFIN détient deux filiales :



## 1. Orus Services

Consciente de l'importance des systèmes d'information dans son secteur d'activité, et dans un souci d'amélioration continue de la qualité de son propre système ainsi que de son parc informatique, SALAFIN a décidé, en décembre 2003, de filialiser son activité informatique en créant une société de service et d'ingénierie informatique dénommée ORUS SERVICES.

Les fonctions sous traitées à ORUS par SALAFIN concernent notamment :

- Le développement et la mise en place des nouveaux projets informatiques
- La maintenance des applications et progiciels existants
- La maintenance du parc matériel, réseau et Télécom

De ce fait, le conseil d'administration de la société ORUS Services est composé principalement des membres du Directoire de SALAFIN. Les orientations stratégiques de la société Orus Services sont ainsi fixées par le Président du Conseil d'administration.

La société ORUS Services est détenue à hauteur de 99,9% par SALAFIN.

### Principales caractéristiques de la filiale ORUS Services :

|  |  |
|--|--|
| <b>Dénomination sociale</b>                                  | Orus Services SA   |
| <b>Siège social</b>  | Zenith Millenium, immeuble 8, Sidi Maarouf – Casablanca – Maroc. |
| <b>Domaine d'activité</b>                                    | Société de services  |
| <b>Année de création</b>                                     | 12/12/2003   |
| <b>% du capital et des droits de vote détenu par SALAFIN</b> | 99,9%  |

## 2. Orus Assurances

SALAFIN, au cours de l'exercice 2016, a procédé au lancement d'une activité d'Assurance à travers sa filiale « ORUS Assurances ». Cette nouvelle société à responsabilité limitée et au capital de 100 KMAD a pour objet l'exercice de la profession d'agent et d'intermédiaire d'assurance dans les branches autorisées et aux activités connexes notamment commerciales, financières ou autres, qui sont réputées comme liées à la profession d'intermédiaire d'assurances, par la réglementation régissant cette profession.

La société ORUS Assurance est détenue à hauteur de 99,7% par SALAFIN.

### Principales caractéristiques de la filiale ORUS Services :

|  |  |
|--|--|
| <b>Dénomination sociale</b>                                  | Orus Assurances  |
| <b>Siège social</b>  | Zenith Millenium, immeuble 8, Sidi Maarouf – Casablanca – Maroc. |
| <b>Domaine d'activité</b>                                    | Services financiers  |
| <b>Année de création</b>                                     | 2016   |
| <b>% du capital et des droits de vote détenu par SALAFIN</b> | 99,7%  |

# COMMUNICATION FINANCIERE

Durant l'exercice 2025, SALAFIN a publié les communiqués et les rapports suivants :

- ⇒ Communiqué financier trimestriel décembre 2024 / Date de publication : 28 février 2025
- ⇒ Etats de synthèse 2024 / Date de publication : 28 mars 2025
- ⇒ Communiqué financier annuel 2024 / Date de publication : 28 mars 2025
- ⇒ Formulaire de vote par correspondance de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2025 / Date de publication : 21 avril 2025
- ⇒ Avis de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2025 / Date de publication : 21 avril 2025
- ⇒ Communiqué de la mise à disposition du rapport financier annuel 2024 / Date de publication : 30 avril 2025
- ⇒ Rapport financier annuel 2024 / Date de publication : 30 avril 2025
- ⇒ Résultats des votes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2025 / Date de publication : 28 mai 2025
- ⇒ Communiqué post Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2025 / Date de publication : 28 mai 2025
- ⇒ Communiqué financier trimestriel Mars 2025 / Date de publication : 30 mai 2025
- ⇒ Document de référence 2024 / Date de publication : 6 août 2025
- ⇒ Communiqué de presse de la mise à disposition du document de référence exercice 2024 / Date de publication : 7 août 2025
- ⇒ Communiqué financier trimestriel juin 2025 / Date de publication : 29 août 2025
- ⇒ Communiqué financier semestriel S1-2025 / Date de publication : 29 septembre 2025
- ⇒ Etats de synthèse S1-2025 / Date de publication : 29 septembre 2025
- ⇒ Rapport financier semestriel S1-2025 / Date de publication : 29 septembre 2025
- ⇒ Communiqué financier trimestriel septembre 2025 / Date de publication : 28 novembre 2025
- ⇒ Communiqué financier trimestriel décembre 2025 / Date de publication : 27 février 2026
- ⇒ Etats de synthèses exercice 2025 / Date de publication : 30 mars 2026
- ⇒ Attestation des Commissaires Aux Comptes relatif à l'exercice 2024 / Date de publication : 30 mars 2026
- ⇒ Communiqué financier annuel 2025 / Date de publication : 30 mars 2026
- ⇒ Formulaire de vote par correspondance de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2026 / Date de publication : 14 avril 2026
- ⇒ Avis de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2026 / Date de publication : 14 avril 2026



# **DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES**

# DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

La stratégie des risques s'appuie d'abord, sur la stratégie du Groupe ensuite, sur les dispositifs de maîtrise des risques et de contrôle interne et enfin, sur le respect total des exigences réglementaires de Bank Al Maghrib et notamment les dispositions bâloises en matière de gestion et de surveillance des risques.

## 1. Risque de crédit

Le Pôle Risque de Crédit (PRC), propose la politique des risques de crédit (notamment d'octroi) à mettre en place, à partir des différentes études et analyses menées. Après la validation de cette politique par le Comité Exécutif, les entités opérationnelles (équipes Pôle Support et Opérations) se chargent de la mise en œuvre de celle-ci et le PRC, en assure le pilotage et propose le cas échéant, les ajustements qui s'imposent.

En plus de la politique des risques de crédit, le PRC a également pour missions :

- La conception et la mise à jour des systèmes experts d'aide à la décision
- Le monitoring du portfolio
- Les analyses Marketing (Ciblage)
- La production de plusieurs Reportings (Indicateurs sur la demande, l'acceptation, le risque...)
- Gestion des projets risque de crédit

SALAFIN dispose d'un système décisionnel intégré dans le processus d'octroi, il diffère selon le produit et de la population concernée. Cependant, la brique centrale du système décisionnel est le module de la grille de score statistique.

Ainsi, la quasi-totalité des demandes de crédit est traitée par ce système décisionnel et l'ensemble des opérations de crédit est géré par des procédures.

L'évaluation manuelle porte sur les :

- Mise en étude des systèmes décisionnels (qui n'arrive pas à statuer sur 1 demande de crédit)
- Les demandes de forçage (demande de révision du sort automatique rejet ou des conditions d'acceptation initialement accordée).

Les délégations quant à elles, concernent toutes les étapes du processus de traitement d'un dossier de crédit (de l'instruction à la clôture) et tous les Pôles. Elles sont répertoriées par produit.

## 2. Risque de taux d'intérêt

La mise en place des tarifications relève du ressort du Pôle Commercial et Marketing, en la personne du Directeur du Pôle, du Pôle Organisation et Développement (POD), en la personne du Directeur du Pôle et du Président du Directoire.

Les décisions de barèmes sont établies et validées par ces 3 entités. Le POD se charge de l'implémentation de ces décisions de nouveaux barèmes au niveau du système d'information.

**Le dispositif de gestion et de maîtrise du risque de taux est basé sur 2 axes principaux :**

**Axe 1 : La gestion du risque de taux de refinancement de l'activité :**

Le dispositif mis en place actuellement par SALAFIN est construit autour des points suivants :

- Une politique de refinancement :
  - A un taux principalement fixe et accessoirement variable pour les ressources longues en BSF ou en obligations.
  - A un taux fixe pour les ressources bancaires en CMT et les refinancements à court terme (dette bancaire à moins d'un an).
- Un dispositif d'adossement des ressources à court, moyens et long terme sur les emplois de maturité équivalente.
- Une gestion prévisionnelle et dynamique de la trésorerie.
- Un suivi régulier et rigoureux du marché obligataires (Taux BDT, émissions sur le marché...) et des taux bancaires (CMT, SPOT...)
- Un arbitrage entre les sources de financement ainsi que les durées de levée des fonds en fonction du marché et des besoins prévisionnels de trésorerie.

**Axe 2 : La gestion du risque de taux de vente des crédits à la clientèle**

Il s'agit d'un risque inhérent à l'activité des établissements de crédit. Ce taux est soumis à une réglementation stricte qui en fixe le niveau annuel maximum (TMIC). Il est fixé par SALAFIN en tenant compte également des conditions concurrentielles du marché durant la période de l'octroi.

La politique de tarification est arrêtée compte tenu des éléments suivants :

- Budget triennal de chaque période. Le budget est fixé pour une période des 3 années à venir. Il tient compte des réalisations antérieures ainsi que des ambitions et des projets de développement futurs de la société,
- Evolution des rendements périodiques par famille de produit et par produit,
- Evolution du coût du risque de la clientèle et par famille de produit et par produit,
- Evolution des marges et des résultats des activités de crédit,
- Les besoins du développement des nouveaux crédits et de la veille concurrentielle et du benchmarking par rapport au marché,
- Les tarifs tiennent également compte de la réglementation et du taux maximum (TMIC).

### **3. Risque de liquidité**

L'entité en charge de ce point est le Département Gestion Trésorerie et ALM. Cette entité fait partie du Pôle Financier et Administratif.

#### Le dispositif de mesure, de maîtrise et de suivi du risque de liquidité est basé sur :

- Recours aux refinancements bancaires : À ce titre, outre sa maison mère, SALAFIN entretient des relations commerciales avec les principales banques de la place
- Recours au marché financier : Depuis 2002, SALAFIN est devenu un acteur sur le marché de la dette privée à travers les émissions de BSF et d'obligations.
- Mise en place de refinancement innovant : Soucieuse de la nécessité de maîtriser le coût de refinancement de ses activités, SALAFIN a été la première société en 2003-2004 à mettre en place des outils de gestion de trésorerie innovants notamment à travers des opérations de prêt de titres et des opérations de Repo. Ces opérations sont utilisées pour refinancer les encours résiduels à court terme et permettent la réduction du coût de refinancement.

#### 4. Risques opérationnels

SALAFIN définit le risque opérationnel comme étant « le risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition classique des risques dits « event risk » incorpore les événements tels que la fraude interne ou externe, ou les erreurs d'exécutions. Elle n'incorpore pas les risques dits « business risk » tels que le risque stratégique, ou le risque de perte de confiance / fiduciary.

Le Département Risques Opérationnels & PCA a été doté depuis 2021 de moyens humains permettant de prendre en charge de manière idoine les tâches et activités entrant dans le cadre de la gestion des risques opérationnels.

#### Les Catégories Bâloises de Risques Opérationnels sont :

- Fraude Interne
- Fraude Externe
- Dommages aux biens physiques
- Pratiques inappropriées en matière d'emploi et de sécurité sur les lieux de travail
- Pratiques inappropriées en matière de clients, produits et activité commerciale
- Interruption d'activité et Pannes Systèmes
- Erreurs d'exécution des opérations, livraisons et processus.

Le dispositif de gestion des Risques Opérationnels a pour ambition de répondre à un triple objectif :

- Evaluer le risque opérationnel ;
- Evaluer les contrôles ;
- Gérer le risque opérationnel.

## 5. Plan de continuité d'activité

La stratégie de SALAFIN renferme les processus et les normes permettant d'organiser et de mettre à l'essai un plan de continuité d'activité ainsi que l'infrastructure d'appui nécessaire. Elle consiste à réagir à une perturbation importante des activités au niveau du siège en :

- Protégeant la vie des employés et les biens de la société
- Récupérant les données physiques et informatiques
- Assurant le rétablissement et la reprise rapides des activités couvertes par le PCA

Le Plan de Continuité d'Activité a donc pour objectif d'assurer le maintien des activités critiques de SALAFIN et retour à la normale approprié à la suite d'une interruption majeure.

Le périmètre du PCA SALAFIN couvre :

- Les ressources humaines
- Les ressources du SI (hardware, applications, données)
- Le bâtiment du Siège et les ressources matérielles
- Les dossiers essentiels (dossiers juridiques, documents comptables et financiers)
- Le réseau interne SALAFIN.
- Le digital.

L'organisation permanente mise en place pour la mise à jour du PCA s'appuie sur l'entité PCA et les correspondants désignés dans certains départements. Cette dernière est chargée de coordonner cette mise à jour sur la base des évolutions communiquées par les correspondants : évolution des procédures, des systèmes d'information, de l'organisation... Elle est tenue d'assurer le maintien opérationnel du Plan de Continuité d'Activités en termes de communication et de l'information des différentes entités quant aux évolutions des différentes composantes du PCA. Il doit s'assurer :

- Du respect des exigences réglementaires relatives au PCA et des directives groupe
- De l'évolution de la stratégie de continuité et de la cohérence du PCA avec la prévention des risques opérationnels
- De la mise à jour continue des différents éléments constitutifs du PCA - De l'organisation des tests périodiques du caractère opérationnel du PCA
- De la bonne communication autour du PCA lors des mises en œuvre, des tests et mises à jour du PCA



# COMPTES SOCIAUX

# ETATS DE SYNTHESE

Bilan Actif au 31/12/2025

|  | en milliers de DH |                  |
|--|-------------------|------------------|
| ACTIF  | 31/12/2025        | 31/12/2024       |
| Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux | 70                | 74               |
| Créances sur les établissements de crédit et assimilés                           | 0                 | 0                |
| . A vue  | 0                 | 0                |
| . A terme  | 0                 | 0                |
| Créances sur la clientèle  | 2 076 735         | 2 144 585        |
| . Crédits de trésorerie et à la consommation                                     | 1 932 911         | 1 994 630        |
| . Crédits à l'équipement   | 0                 | 0                |
| . Crédits immobiliers  | 0                 | 0                |
| . Autres crédits   | 143 824           | 149 955          |
| Créances acquises par affacturage  | 0                 | 0                |
| Titres de transaction et de placement  | 861               | 861              |
| . Bons du Trésor et valeurs assimilées   | 0                 | 0                |
| . Autres titres de créance   | 0                 | 0                |
| . Titres de propriété  | 861               | 861              |
| Autres actifs  | 162 247           | 216 983          |
| Titres d'investissement  | 0                 | 0                |
| . Bons du Trésor et valeurs assimilées   | 0                 | 0                |
| . Autres titres de créance   | 0                 | 0                |
| Titres de participation et emplois assimilés                                     | 401               | 401              |
| Créances subordonnées  | 0                 | 0                |
| Immobilisations données en crédit-bail et en location                            | 1 256 271         | 1 041 153        |
| Immobilisations incorporelles  | 245 933           | 246 831          |
| Immobilisations corporelles  | 70 864            | 75 391           |
| <b>Total de l'Actif</b>  | <b>3 813 381</b>  | <b>3 726 279</b> |

## Bilan Passif au 31/12/2025

| PASSIF  | en milliers de DH |                  |
|---|-------------------|------------------|
|   | 31/12/2025        | 31/12/2024       |
| Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux     | 0                 | 0                |
| <b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>    | <b>340 934</b>    | <b>482 767</b>   |
| . A vue   | 340 934           | 482 767          |
| . A terme   | 0                 | 0                |
| <b>Dépôts de la clientèle</b>                                     | <b>145 460</b>    | <b>146 035</b>   |
| . Comptes à vue créditeurs  | 0                 | 0                |
| . Comptes d'épargne   | 0                 | 0                |
| . Dépôts à terme  | 0                 | 0                |
| . Autres comptes créditeurs                                       | 145 460           | 146 035          |
| <b>Titres de créance émis</b>                                     | <b>1 580 056</b>  | <b>1 334 375</b> |
| . Titres de créance négociables                                   | 1 580 056         | 1 334 375        |
| . Emprunts obligataires   | 0                 | 0                |
| . Autres titres de créance émis                                   | 0                 | 0                |
| <b>Autres passifs</b>   | <b>846 989</b>    | <b>839 990</b>   |
| Provisions pour risques et charges                                | 11 437            | 36 437           |
| Provisions réglementées   | 17 673            | 19 798           |
| Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie | 0                 | 0                |
| Dettes subordonnées   | 0                 | 0                |
| Ecarts de réévaluation  | 0                 | 0                |
| Réserves et primes liées au capital                               | 462 304           | 461 319          |
| <b>Capital</b>  | <b>312 412</b>    | <b>312 412</b>   |
| Actionnaires. Capital non versé (-)                               | 0                 | 0                |
| Report à nouveau (+/-)  | 0                 | 0                |
| Résultats nets en instance d'affectation (+/-)                    | 0                 | 0                |
| Résultat net de l'exercice (+/-)                                  | 96 117            | 93 147           |
| <b>Total du Passif</b>  | <b>3 813 381</b>  | <b>3 726 279</b> |

## Compte de Produits et de Charges

en milliers de DH

|   | 31/12/2025     | 31/12/2024     |
|---|----------------|----------------|
| <b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>   | <b>813 642</b> | <b>817 651</b> |
| Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit                 | 0              | 0              |
| Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle                                 | 223 488        | 234 294        |
| Intérêts et produits assimilés sur titres de créance  | 0              | 0              |
| Produits sur titres de propriété  | 1 702          | 1 998          |
| Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location                                      | 436 665        | 431 230        |
| Commissions sur prestations de service  | 146 060        | 144 381        |
| Autres produits bancaires   | 5 728          | 5 749          |
| <b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>  | <b>429 607</b> | <b>439 005</b> |
| Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit                 | 8 838          | 18 560         |
| Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle                                 | 0              | 0              |
| Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis                                       | 55 142         | 47 016         |
| Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location                                       | 356 530        | 363 214        |
| Autres charges bancaires  | 9 096          | 10 214         |
| <b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>   | <b>384 035</b> | <b>378 646</b> |
| Produits d'exploitation non bancaire  | 3 200          | 3 336          |
| Charges d'exploitation non bancaire   | 0              | 0              |
| <b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>   | <b>150 883</b> | <b>140 202</b> |
| Charges de personnel  | 79 222         | 65 800         |
| Impôts et taxes   | 970            | 1 068          |
| Charges externes  | 60 556         | 61 284         |
| Autres charges générales d'exploitation   | 664            | 1 177          |
| Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles | 9 470          | 10 874         |
| <b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCESIRRECOUVRABLES</b>                            | <b>323 327</b> | <b>85 296</b>  |
| Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance               | 72 193         | 85 219         |
| Pertes sur créances irrécouvrables  | 251 023        | 1              |
| Autres dotations aux provisions   | 111            | 76             |
| <b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>                            | <b>287 311</b> | <b>9 291</b>   |
| Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance                 | 251 651        | 1 578          |
| Récupérations sur créances amorties   | 8 424          | 5 886          |
| Autres reprises de provisions   | 27 237         | 1 827          |
| <b>RESULTAT COURANT</b>   | <b>200 336</b> | <b>165 775</b> |
| Produits non courants   | 841            | 68             |
| Charges non courantes   | 9 733          | 9 699          |
| <b>RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>  | <b>191 443</b> | <b>156 144</b> |
| Impôts sur les résultats  | 95 326         | 62 997         |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>   | <b>96 117</b>  | <b>93 147</b>  |

## Etat des Soldes de Gestion (Tableau de formation des résultats)

|  | en milliers de DH |                |
|--|-------------------|----------------|
|  | 31/12/2025        | 31/12/2024     |
| + Intérêts et produits assimilés   | 223 488           | 234 294        |
| - Intérêts et charges assimilées   | 63 980            | 65 577         |
| <b>MARGE D'INTERET</b>   | <b>159 507</b>    | <b>168 717</b> |
| + Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location   | 436 665           | 431 230        |
| - Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location  | 356 530           | 363 214        |
| <b>Résultat des opérations de crédit-bail et de location</b>   | <b>80 134</b>     | <b>68 015</b>  |
| + Commissions perçues  | 146 060           | 144 381        |
| - Commissions servies  | 8 828             | 10 140         |
| <b>Marge sur commissions</b>   | <b>137 232</b>    | <b>134 242</b> |
| ± Résultat des opérations sur titres de transaction  | 0                 | 0              |
| ± Résultat des opérations sur titres de placement  | 1 702             | 1 998          |
| ± Résultat des opérations de change  | 0                 | -13            |
| ± Résultat des opérations sur produits dérivés   | 0                 | 0              |
| <b>Résultat des opérations de marché</b>   | <b>1 702</b>      | <b>1 984</b>   |
| + Divers autres produits bancaires   | 5 728             | 5 749          |
| - Diverses autres charges bancaires  | 268               | 61             |
| <b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>  | <b>384 035</b>    | <b>378 646</b> |
| ± Résultat des opérations sur immobilisations financières  | 0                 | 0              |
| + Autres produits d'exploitation non bancaire  | 3 200             | 3 336          |
| - Autres charges d'exploitation non bancaire   | 0                 | 0              |
| - Charges générales d'exploitation   | 150 883           | 140 202        |
| <b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>  | <b>236 351</b>    | <b>241 780</b> |
| ± Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances<br>et engagements par signature en souffrance | -63 141           | -77 756        |
| ± Autres dotations nettes des reprises aux provisions  | 27 125            | 1 751          |
| <b>RESULTAT COURANT</b>  | <b>200 336</b>    | <b>165 775</b> |
| <b>RESULTAT NON COURANT</b>  | <b>-8 892</b>     | <b>-9 631</b>  |
| - Impôts sur les résultats   | 95 326            | 62 997         |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>  | <b>96 117</b>     | <b>93 147</b>  |

## Etat des Soldes de Gestion (Capacité d'autofinancement)

|   | en milliers de DH |                |
|---|-------------------|----------------|
|   | 31/12/2025        | 31/12/2024     |
| <b>+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>   | <b>96 117</b>     | <b>93 147</b>  |
| + Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles | 9 470             | 10 874         |
| + Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières                      | 0                 | 0              |
| + Dotations aux provisions pour risques généraux  | 0                 | 0              |
| + Dotations aux provisions réglementées   | 111               | 76             |
| + Dotations non courantes   | 0                 | 0              |
| - Reprises de provisions  | 2 237             | 1 827          |
| - Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles                         | 0                 | 0              |
| + Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles                        | 0                 | 0              |
| - Plus-values de cession sur immobilisations financières  | 0                 | 0              |
| + Moins-values de cession sur immobilisations financières   | 0                 | 0              |
| - Reprises de subventions d'investissement reçues   | 0                 | 0              |
| <b>+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>   | <b>103 462</b>    | <b>102 270</b> |
| - Bénéfices distribués  | 92 162            | 89 037         |
| <b>+ AUTOFINANCEMENT</b>  | <b>11 301</b>     | <b>13 232</b>  |

## Hors Bilan

|   | en milliers de DH |                |
|---|-------------------|----------------|
|   | 31/12/2025        | 31/12/2024     |
| <b>ENGAGEMENTS DONNES</b>   | <b>30 516</b>     | <b>30 649</b>  |
| Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés |                   |                |
| Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle                         | 30 516            | 30 649         |
| Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés             |                   |                |
| Engagements de garantie d'ordre de la clientèle                                     |                   |                |
| Titres achetés à réméré   |                   |                |
| Autres titres à livrer  |                   |                |
| <b>ENGAGEMENTS RECUS</b>  | <b>1 183 004</b>  | <b>890 488</b> |
| Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés            | 1 183 004         | 890 488        |
| Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés               |                   |                |
| Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers          |                   |                |
| Titres vendus à réméré  |                   |                |
| Autres titres à recevoir  |                   |                |

## Créances sur la clientèle

en milliers de DH

| CREANCES                                 | Secteur public | Secteur privé              |                                   |                    | Total<br>31/12/2025 | Total<br>31/12/2024 |
|--|----------------|----------------------------|-----------------------------------|--------------------|---------------------|---------------------|
|  |                | Entreprises<br>financières | Entreprises<br>non<br>financières | Autre<br>clientèle |                     |                     |
| <b>CREDITS DE TRESORERIE</b>             |                |                            |                                   |                    |                     |                     |
| - Comptes à vue débiteurs                |                |                            |                                   |                    |                     |                     |
| - Créances commerciales sur le Maroc     |                |                            |                                   |                    |                     |                     |
| - Crédits à l'exportation                |                |                            |                                   |                    |                     |                     |
| - Autres crédits de trésorerie           |                |                            |                                   |                    |                     |                     |
| <b>CREDITS A LA CONSOMMATION</b>         |                |                            |                                   | <b>1 932 911</b>   | <b>1 932 911</b>    | <b>1 994 630</b>    |
| <b>CREDITS A L'EQUIPEMENT</b>            |                |                            |                                   |                    |                     |                     |
| <b>CREDITS IMMOBILIERS</b>               |                |                            |                                   |                    |                     |                     |
| <b>AUTRES CREDITS</b>                    |                |                            |                                   |                    |                     |                     |
| <b>CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE</b> |                |                            |                                   |                    |                     |                     |
| <b>INTERETS COURUS A RECEVOIR</b>        |                |                            |                                   |                    |                     |                     |
| <b>CREANCES EN SOUFFRANCE</b>            |                |                            |                                   | <b>143 824</b>     | <b>143 824</b>      | <b>149 955</b>      |
| - Créances pré-douteuses                 |                |                            |                                   | 33 324             | 33 324              | 37 398              |
| - Créances douteuses                     |                |                            |                                   | 726                | 726                 | 633                 |
| - Créances compromises                   |                |                            |                                   | 109 775            | 109 775             | 111 924             |
| <b>TOTAL</b>                             |                |                            |                                   | <b>2 076 735</b>   | <b>2 076 735</b>    | <b>2 144 585</b>    |

**Commentaires :**

CREANCES EN SOUFFRANCE Nettes des Agios et des Provisions

## Immobilisations données en crédit-bail, en location avec option d'achat et en location simple

| Nature   | Montant brut au début de l'exercice | Montant des acquisitions au cours de l'exercice | Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice | Montant brut à la fin de l'exercice | Amortissements                   |                          | Provisions                       |                        | Montant net à la fin de l'exercice |
|--|-------------------------------------|---|---|-------------------------------------|----------------------------------|--------------------------|----------------------------------|------------------------|------------------------------------|
|  |                                     |   |   |                                     | Dotations au titre de l'exercice | Cumul des amortissements | Dotations au titre de l'exercice | Reprises de provisions |                                    |
| <b>IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT</b> | <b>11 274 682</b>                   | <b>625 839</b>                                  | <b>170 358</b>  | <b>11 730 163</b>                   | <b>356 530</b>                   | <b>10 258 572</b>        | <b>12 833</b>                    | <b>215 319</b>         | <b>1 256 271</b>                   |
| CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES                                    |                                     |   |   |                                     |                                  |                          |                                  |                        |                                    |
| CREDIT-BAIL MOBILIER   | 10 593 454                          | 603 529   | 143 064   | 11 053 919                          | 356 530                          | 10 258 572               |                                  |                        | 795 347                            |
| - Crédit-bail mobilier en cours  |                                     |   |   |                                     |                                  |                          |                                  |                        |                                    |
| - Crédit-bail mobilier loué  | 10 593 454                          | 603 529   | 143 064   | 11 053 919                          | 356 530                          | 10 258 572               |                                  |                        | 795 347                            |
| - Crédit-bail mobilier non loué après résiliation                                |                                     |   |   |                                     |                                  |                          |                                  |                        |                                    |
| CREDIT-BAIL IMMOBILIER   |                                     |   |   |                                     |                                  |                          |                                  |                        |                                    |
| - Crédit-bail immobilier en cours  |                                     |   |   |                                     |                                  |                          |                                  |                        |                                    |
| - Crédit-bail immobilier loué  |                                     |   |   |                                     |                                  |                          |                                  |                        |                                    |
| - Crédit-bail immobilier non loué après résiliation                              |                                     |   |   |                                     |                                  |                          |                                  |                        |                                    |
| LOYERS COURUS A RECEVOIR   | 39 087                              | 6 269   |   | 45 355                              |                                  |                          |                                  |                        | 45 355                             |
| LOYERS RESTRUCTURES  |                                     |   |   |                                     |                                  |                          |                                  |                        |                                    |
| LOYERS IMPAYES   | 265 608                             | 16 041  |   | 281 648                             |                                  |                          |                                  |                        | 281 648                            |
| CREANCES EN SOUFFRANCE   | 376 534                             |   | 27 294  | 349 240                             |                                  |                          | 12 833                           | 215 319                | 133 920                            |
| <b>IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE</b>                                |                                     |   |   |                                     |                                  |                          |                                  |                        |                                    |
| BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE   |                                     |   |   |                                     |                                  |                          |                                  |                        |                                    |
| BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE   |                                     |   |   |                                     |                                  |                          |                                  |                        |                                    |
| LOYERS COURUS A RECEVOIR   |                                     |   |   |                                     |                                  |                          |                                  |                        |                                    |
| LOYERS RESTRUCTURES  |                                     |   |   |                                     |                                  |                          |                                  |                        |                                    |
| LOYERS IMPAYES   |                                     |   |   |                                     |                                  |                          |                                  |                        |                                    |
| LOYERS EN SOUFFRANCE   |                                     |   |   |                                     |                                  |                          |                                  |                        |                                    |
| <b>Total</b>   | <b>11 274 682</b>                   | <b>625 839</b>                                  | <b>170 358</b>  | <b>11 730 163</b>                   | <b>356 530</b>                   | <b>10 258 572</b>        | <b>12 833</b>                    | <b>215 319</b>         | <b>1 256 271</b>                   |

## Dettes envers les établissements de crédit et assimilés

en milliers de DH

| DETTES                               | Etablissements de crédit et assimilés au Maroc                      |                     |   | Etablissements de crédit à l'étranger | Total<br>31/12/2025 | Total<br>31/12/2024 |
|--------------------------------------|---|---------------------|---|---------------------------------------|---------------------|---------------------|
|                                      | Bank Al-Maghrib, Trésor<br>Public et Service des<br>Chèques Postaux | Banques au<br>Maroc | Autres<br>établissements<br>de crédit et<br>assimilés au<br>Maroc |                                       |                     |                     |
| <b>COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS</b> |   | <b>190 934</b>      |   |                                       | <b>190 934</b>      | <b>482 767</b>      |
| <b>VALEURS DONNEES EN PENSION</b>    |   |                     |   |                                       |                     |                     |
| - au jour le jour                    |   |                     |   |                                       |                     |                     |
| - à terme                            |   |                     |   |                                       |                     |                     |
| <b>EMPRUNTS DE TRESORERIE</b>        |   |                     |   |                                       |                     |                     |
| - au jour le jour                    |   | 150 000             |   |                                       | 150 000             |                     |
| - à terme                            |   |                     |   |                                       |                     |                     |
| <b>EMPRUNTS FINANCIERS</b>           |   |                     |   |                                       |                     |                     |
| <b>AUTRES DETTES</b>                 |   |                     |   |                                       |                     |                     |
| <b>INTERETS COURUS A PAYER</b>       |   |                     |   |                                       |                     |                     |
| <b>TOTAL</b>                         |   | <b>340 934</b>      |   |                                       | <b>340 934</b>      | <b>482 767</b>      |

Opérations de change à terme et engagements sur produits dérivés

|   | Opérations de couverture |            | Autres opérations |            |
|---|--------------------------|------------|-------------------|------------|
|   | 31/12/2025               | 31/12/2024 | 31/12/2025        | 31/12/2024 |
| <b>Opérations de change à terme</b>                       |                          |            |                   |            |
| Devises à recevoir  |                          |            |                   |            |
| Devises à livrer  |                          |            |                   |            |
| Dirhams à recevoir  |                          |            |                   |            |
| Dirhams à livrer  |                          |            |                   |            |
| Dont swaps financiers de devises                          |                          |            |                   |            |
| <b>Engagements sur produits dérivés</b>                   |                          |            |                   |            |
| Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt     |                          |            |                   |            |
| Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt    |                          |            |                   |            |
| Engagements sur marchés réglementés de cours de change    |                          |            |                   |            |
| Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change   |                          |            |                   |            |
| Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments  |                          |            |                   |            |
| Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments |                          |            |                   |            |

**NEANT**

## Ventilation des emplois et des ressources suivant la durée résiduelle

en milliers de DH

|   | D ≤ 1 mois     | 1 mois < D ≤ 3 mois | 3 mois < D ≤ 1 an | 1 an < D ≤ 5 ans | D > 5 ans      | TOTAL            |
|---|----------------|---------------------|-------------------|------------------|----------------|------------------|
| <b>ACTIF</b>  |                |                     |                   |                  |                |                  |
| Créances sur les établissements de crédit et assimilés  |                |                     |                   |                  |                |                  |
| Créances sur la clientèle                               | 469            | 6 723               | 76 162            | 1 520 738        | 472 643        | 2 076 735        |
| Titres de créance                                       |                |                     |                   |                  |                |                  |
| Créances subordonnées                                   |                |                     |                   |                  |                |                  |
| Crédit-bail et assimilé                                 | 144            | 5 029               | 41 752            | 1 191 374        | 17 972         | 1 256 271        |
| <b>TOTAL</b>  | <b>613</b>     | <b>11 752</b>       | <b>117 914</b>    | <b>2 712 112</b> | <b>490 615</b> | <b>3 333 006</b> |
| <b>PASSIF</b>   |                |                     |                   |                  |                |                  |
| Dettes envers les établissements de crédit et assimilés | 340 934        |                     |                   |                  |                | 340 934          |
| Dettes envers la clientèle (*)                          | 33             | 471                 | 5 335             | 106 516          | 33 105         | 145 460          |
| Titres de créance émis                                  | 31 056         |                     | 1 120 000         | 429 000          |                | 1 580 056        |
| Emprunts subordonnés                                    |                |                     |                   |                  |                |                  |
| <b>TOTAL</b>  | <b>372 023</b> | <b>471</b>          | <b>1 125 335</b>  | <b>535 516</b>   | <b>33 105</b>  | <b>2 066 450</b> |

**Commentaires :**

(\*) Relatif aux opérations de LOA

## Provisions

en milliers de DH

| PROVISIONS  | Encours<br>31/12/2024 | Dotations     | Reprises       | Autres<br>variations | Encours<br>31/12/2025 |
|---|-----------------------|---------------|----------------|----------------------|-----------------------|
| <b>PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:</b>                    | <b>1 179 006</b>      | <b>72 193</b> | <b>216 330</b> |                      | <b>1 034 869</b>      |
| créances sur les établissements de crédit et assimilés          |                       |               |                |                      |                       |
| créances sur la clientèle                                       | 933 830               | 59 360        | 173 641        |                      | 819 549               |
| titres de placement   |                       |               |                |                      |                       |
| titres de participation et emplois assimilés                    |                       |               |                |                      |                       |
| immobilisations en crédit-bail et en location                   | 245 175               | 12 833        | 42 689         |                      | 215 319               |
| autres actifs   |                       |               |                |                      |                       |
| <b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</b>                           | <b>56 235</b>         | <b>111</b>    | <b>27 237</b>  |                      | <b>29 110</b>         |
| Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature |                       |               |                |                      |                       |
| Provisions pour risques de change                               |                       |               |                |                      |                       |
| Provisions pour risques généraux                                |                       |               |                |                      |                       |
| Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires  |                       |               |                |                      |                       |
| Provisions pour autres risques et charges                       | 36 437                |               | 25 000         |                      | 11 437                |
| Provisions réglementées   | 19 798                | 111           | 2 237          |                      | 17 673                |
| <b>TOTAL GENERAL</b>  | <b>1 235 241</b>      | <b>72 304</b> | <b>243 567</b> |                      | <b>1 063 978</b>      |

## Tableau des Flux de Trésorerie

|   | en millier de DH |                 |
|---|------------------|-----------------|
|   | 31/12/2025       | 31/12/2024      |
| Produits d'exploitation bancaire perçus                                   | 811 940          | 817 651         |
| Récupérations sur créances amorties                                       | 8 424            | 5 886           |
| Produits d'exploitation non bancaire perçus                               | 3 200            | 3 336           |
| Charges d'exploitation bancaire versées                                   | 429 607          | 75 791          |
| Charges d'exploitation non bancaire versées                               |                  |                 |
| Charges générales d'exploitation versées                                  | 141 413          | 129 328         |
| Impôts sur les résultats versés   | 104 218          | 62 997          |
| <b>Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges</b> | <b>148 326</b>   | <b>558 757</b>  |
| <b>Variation de :</b>   |                  |                 |
| Créances sur les établissements de crédit et assimilés                    |                  |                 |
| Créances sur la clientèle   | 9 118            | 145 575         |
| Titres de transaction et de placement                                     |                  |                 |
| Autres actifs   | 54 736           | 8 322           |
| Immobilisations données en crédit-bail et en location                     | -227 952         | -440 528        |
| Dettes envers les établissements de crédit et assimilés                   |                  | -300 510        |
| Dépôts de la clientèle  | -575             | -3 683          |
| Titres de créance émis  | 245 681          | -163 803        |
| Autres passifs  | 6 999            | -39 842         |
| <b>Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation</b>          | <b>88 008</b>    | <b>-794 469</b> |
| <b>FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>     | <b>236 333</b>   | <b>-235 712</b> |
| Produit des cessions d'immobilisations financières                        |                  |                 |
| Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles       |                  |                 |
| Acquisition d'immobilisations financières                                 |                  |                 |
| Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles                | 4 045            | 3 679           |
| Intérêts perçus   |                  |                 |
| Dividendes perçus   | 1 702            | -1 998          |
| <b>FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>   | <b>-2 344</b>    | <b>-1 681</b>   |
| Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus            |                  |                 |
| Emission de dettes subordonnées   |                  |                 |
| Emission d'actions  |                  |                 |
| Remboursement des capitaux propres et assimilés                           |                  |                 |
| Intérêts versés   |                  |                 |
| Dividendes versés   | 92 162           | 89 037          |
| <b>FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>     | <b>-92 162</b>   | <b>-89 037</b>  |
| <b>VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE</b>                                   | <b>141 828</b>   | <b>-326 430</b> |
| <b>TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>                             | <b>-482 692</b>  | <b>-156 262</b> |
| <b>TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>                              | <b>-340 864</b>  | <b>-482 692</b> |

## Titres de participation et emplois assimilés

en milliers de DH

| Dénomination de la société émettrice             | Secteur d'activité       | Capital social | Participation au capital en % | Prix d'acquisition global | Valeur comptable nette | Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice |                 |              | Produits inscrits au CPC de l'exercice |
|--|--------------------------|----------------|-------------------------------|---------------------------|------------------------|--|-----------------|--------------|--|
|  |                          |                |                               |                           |                        | Date de clôture de l'exercice                                  | Situation nette | Résultat net |  |
| <b>Participations dans les entreprises liées</b> |                          |                |                               |                           |                        |  |                 |              |  |
| <b>Autres titres de participation</b>            |                          | <b>400</b>     |                               | <b>401</b>                | <b>401</b>             |  |                 | <b>1 816</b> |  |
| Divers Ste. de Crédit à la consommation          | Crédit à la consommation | 0              | NS                            | 1                         | 1                      | 31/12/2025   |                 |              |  |
| ORUS Services SA                                 | Informatique             | 300            | 100%                          | 300                       | 300                    | 31/12/2025   | 3 222           | 1 816        | 13 047                                 |
| ORUS ASSURANCE SA                                | Assurance                | 100            | 100%                          | 100                       | 100                    | 31/12/2025   |                 |              |  |
| <b>TOTAL</b>                                     |                          |                |                               | <b>401</b>                | <b>401</b>             |  |                 | <b>1 816</b> |  |

**Commentaires:**

(\*) Situation Provisoire au 31/12/2025



## Valeurs et sûretés reçues et données en garantie

| Valeurs et sûretés reçues en garantie | Valeur comptable nette | Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés | en milliers de DH  |
|---------------------------------------|------------------------|---|--|
|                                       |                        |   | Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts |
| Bons du Trésor et valeurs assimilées  |                        |   |  |
| Autres titres                         |                        |   |  |
| Hypothèques                           | 360 555                | Créances sur la clientèle (Bilan)   | 113 924  |
| Autres valeurs et sûretés réelles     |                        |   |  |
| <b>TOTAL</b>                          | <b>360 555</b>         |   | <b>113 924</b>   |

| Valeurs et sûretés données en garantie | Valeur comptable nette | Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus | en milliers de DH   |
|--|------------------------|---|---|
|  |                        |   | Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts |
| Bons du Trésor et valeurs assimilées   |                        |   |   |
| Autres titres                          |                        |   |   |
| Hypothèques                            |                        |   |   |
| Autres valeurs et sûretés réelles      |                        |   |   |
| <b>TOTAL</b>                           |                        |   |   |

**NEANT**

## Etat des dérogations

| INDICATIONS DES DEROGATIONS  | JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS | INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS |
|--|--------------------------------|---|
| I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux                                 |                                | <b>NEANT</b>  |
| II. Dérogations aux méthodes d'évaluation  |                                | <b>NEANT</b>  |
| III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse |                                | <b>NEANT</b>  |

Principales méthodes d'évaluation appliquées

**INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT**

Les méthodes d'évaluation appliquées par SALAFIN sont celles requises par le nouveau plan comptable des établissements de crédit (PCEC)

Etat des changements de méthodes

| NATURE DES CHANGEMENTS | JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS | INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS |
|------------------------|--------------------------------|---|
|------------------------|--------------------------------|---|

I. Changements affectant les méthodes d'évaluation

**NEANT**

II. Changements affectant les règles de présentation

**NEANT**

## Valeur des titres de transaction et de placement et des titres d'investissement

en milliers de DH

|                                      | Valeur<br>comptable<br>brute | Valeur<br>actuelle | Valeur<br>de<br>rembour<br>sement | Plus-<br>values<br>latentes | Moins-<br>values<br>latentes | Provisions |
|--------------------------------------|------------------------------|--------------------|-----------------------------------|-----------------------------|------------------------------|------------|
| <b>TITRES DE TRANSACTION</b>         |                              |                    |                                   |                             |                              |            |
| BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES | 0                            | 0                  |                                   |                             |                              | 0          |
| OBLIGATIONS                          | 0                            | 0                  |                                   |                             |                              |            |
| AUTRES TITRES DE CREANCE             | 0                            | 0                  |                                   |                             |                              | 0          |
| TITRES DE PROPRIETE                  | 3                            | 3                  |                                   |                             |                              | 0          |
| <b>TITRES DE PLACEMENT</b>           |                              |                    |                                   |                             |                              |            |
| BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES | 0                            | 0                  |                                   |                             |                              | 0          |
| OBLIGATIONS                          | 0                            | 0                  |                                   |                             |                              |            |
| AUTRES TITRES DE CREANCE             | 0                            | 0                  |                                   |                             |                              | 0          |
| TITRES DE PROPRIETE                  | 1 995                        | 858                |                                   |                             |                              | 1 137      |
| <b>TITRES D'INVESTISSEMENT</b>       |                              |                    |                                   |                             |                              |            |
| BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES |                              |                    |                                   |                             |                              |            |
| OBLIGATIONS                          |                              |                    |                                   |                             |                              |            |
| AUTRES TITRES DE CREANCE             |                              |                    |                                   |                             |                              |            |

## Le détail des autres actifs

| Eléments                     | en milliers de DH |                |
|------------------------------|-------------------|----------------|
|                              | 31/12/2025        | 31/12/2024     |
| <b>DEBITEURS DIVERS</b>      | <b>96 201</b>     | <b>149 173</b> |
| Etat débiteur                | 25 907            | 19 023         |
| Débiteurs Divers             | 70 294            | 130 150        |
| <b>Compte de régul Actif</b> | <b>66 046</b>     | <b>67 809</b>  |
| <b>Total</b>                 | <b>162 247</b>    | <b>216 983</b> |

## Le détail des autres passifs

| Eléments                      | en milliers de DH |                |
|-------------------------------|-------------------|----------------|
|                               | 31/12/2025        | 31/12/2024     |
| <b>Créditeurs Divers</b>      | <b>576 314</b>    | <b>561 933</b> |
| Etat créditeurs               | 282 425           | 254 719        |
| Autres créditeurs             | 293 889           | 307 213        |
| <b>Compte de régul Passif</b> | <b>270 674</b>    | <b>278 058</b> |
| <b>Autres Passif</b>          | <b>846 989</b>    | <b>839 990</b> |

## Le tableau de concentration des risques sur un même bénéficiaire

| NOMBRE DE BENEFICIAIRES | TOTAL ENGAGEMENT |
|-------------------------|------------------|
| <b>NEANT</b>            |                  |

Le tableau des engagements sur titres

| RUBRIQUE                  | MONTANT | COMMENTAIRE |
|---------------------------|---------|-------------|
| <b>ENGAGEMENTS DONNES</b> |         |             |
| Titres achetés à réméré   |         |             |
| <b>Titres à livrer</b>    |         |             |
| - Marché primaire         |         |             |
| - Marché gris             |         |             |
| - Marchés réglementés     |         |             |
| - Marché gré à gré        |         |             |
| - Autres                  |         |             |
| <b>ENGAGEMENTS RECUS</b>  |         |             |
| Titres vendus à réméré    |         |             |
| <b>Titres à recevoir</b>  |         |             |
| - Marché primaire         |         |             |
| - Marché gris             |         |             |
| - Marchés réglementés     |         |             |
| - Marché gré à gré        |         |             |
| - Autres                  |         |             |

**NEANT**

Comptes de la clientèle

|                           | (en nombre)             |            |
|---------------------------|-------------------------|------------|
|                           | COMPTES DE LA CLIENTELE |            |
|                           | 31/12/2025              | 31/12/2024 |
| Comptes courants          |                         |            |
| Comptes chèques, hors MRE |                         |            |
| Comptes MRE               |                         |            |
| Comptes d'affacturage     |                         |            |
| Comptes d'épargne         |                         |            |
| Comptes à terme           |                         |            |
| Bons de caisse            |                         |            |

**NEANT**

## La ventilation du total de l'actif, du passif et de l'hors bilan en monnaie étrangère

| DESIGNATION  | (en milliers MAD) |
|--|-------------------|
| DESIGNATION  | MONTANT           |
| <b>ACTIF :</b>   |                   |
| Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux |                   |
| Créances sur les établissements de crédit et assimilés                           |                   |
| Créances sur la clientèle  |                   |
| Autres actifs  |                   |
| Titres de participation et emplois assimilés                                     |                   |
| Créances subordonnées  |                   |
| <b>TOTAL ACTIF</b>   |                   |
| <b>PASSIF:</b>   |                   |
| Dettes envers les établissements de crédit et assimilés                          |                   |
| Dépôts de la clientèle   |                   |
| Autres passifs   |                   |
| <b>TOTAL PASSIF</b>  |                   |
| <b>HORS-BILAN:</b>   |                   |
| ENGAGEMENTS DONNES   |                   |
| ENGAGEMENTS RECUS  |                   |

NEANT

## Réseau

| RESEAU                                 | (en nombre) |            |
|--|-------------|------------|
|  | 31/12/2025  | 31/12/2024 |
| Guichets permanents                    | 22          | 23         |
| Guichets périodiques                   |             |            |
| Guichets automatiques de banque        |             |            |
| Succursales et agences à l'étranger    |             |            |
| Bureaux de représentation à l'étranger |             |            |

## Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal

|  |                | en milliers de DH |               |
|--|----------------|-------------------|---------------|
| INTITULES  | MONTANTS       | MONTANTS          |               |
| <b>I - RESULTAT NET COMPTABLE</b>                            |                |                   |               |
| . Bénéfice net   | 96 117         |                   |               |
| . Perte nette  |                |                   |               |
| <b>II - REINTEGRATIONS FISCALES</b>                          |                |                   |               |
| 1- Courantes   | 9 764          |                   |               |
| * Fraction non déductible des redevances de CB               | 491            |                   |               |
| * Provision pour Risques & charges                           | 0              |                   |               |
| * Autres éléments non déductibles CSS                        | 8 181          |                   |               |
| * Autres éléments non déductibles Plus Value de Fusion       | 1 092          |                   |               |
| 2- Non courantes   | 95 326         |                   |               |
| * Impôt sur les sociétés                                     | 53 326         |                   |               |
| * Rappel d'impôt 2017-2018 - Protocoles Accords Février 2026 | 42 000         |                   |               |
| -  |                |                   |               |
| -  |                |                   |               |
| <b>III - DEDUCTIONS FISCALES</b>                             |                |                   | <b>65 345</b> |
| 1- Courantes   |                |                   | <b>63 643</b> |
| * Reprise de la provision pour investissements               |                | 0                 |               |
| * Reprise de la provision pour Risques & charges             |                | 25 000            |               |
| * Rappel d'impôt 2017-2018 - éléments déductibles            |                | 2 719             |               |
| * REP Dotations Provisions Contrôle Fiscal                   |                | 35 925            |               |
| 2- Non courantes   |                |                   | <b>1 702</b>  |
| * Produit des titres de participations                       |                |                   | 1 702         |
|  | TOTAL          | 201 207           | 65 345        |
| <b>IV - RESULTAT BRUT FISCAL</b>                             |                |                   |               |
| . Bénéfice brut  | si T1 > T2 (A) |                   | 135 862       |
| . Déficit brut fiscal  | si T2 > T1 (B) |                   | .....         |
| <b>V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES</b>                      |                | (C) (1)           | <b>0</b>      |
| . Exercice n-4   |                | .....             |               |
| . Exercice n-3   |                | .....             |               |
| . Exercice n-2   |                | .....             |               |
| . Exercice n-1   |                |                   | 0             |
| <b>VI - RESULTAT NET FISCAL</b>                              |                |                   |               |
| . Bénéfice net fiscal  | ( A - C)<br>OU |                   | 135 862       |
| . Déficit net fiscal   | (B)            |                   | .....         |
| <b>VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</b>   |                |                   |               |
| .....  |                |                   |               |
| <b>VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</b>  |                |                   |               |
| .....  |                |                   |               |
| . Exercice n-4   |                | .....             |               |
| . Exercice n-3   |                | .....             |               |
| . Exercice n-2   |                | .....             |               |
| . Exercice n-1   |                | .....             |               |

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

## Répartition du capital social

| Montant du capital:                                | 312 411 900,00                 |                          |                 |                           |
|--|--------------------------------|--------------------------|-----------------|---------------------------|
| Montant du capital social souscrit et non appelé : |                                |                          |                 |                           |
| Valeur nominale des titres :                       | 100,00 Dhs                     |                          |                 |                           |
| Nom des principaux actionnaires ou associés        | Adresse                        | Nombre de titres détenus |                 | Part du capital détenue % |
|  |                                | Exercice précédent       | Exercice actuel |                           |
| <b>BMCE BANK</b>                                   | 140, avenues hassan II. Casa,  | 1 935 692                | 1 943 246       | 62,20%                    |
| <b>SAHAM Assurance</b>                             | 216, Boulevard Zerktouni, Casa | 442 061                  | 214 645         | 6,87%                     |
| <b>Autres</b>                                      |                                | 746 366                  | 966 228         | 30,93%                    |

## Affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice

|  |               | en milliers de DH                   |               |
|--|---------------|-------------------------------------|---------------|
|  |               | Montants                            | Montants      |
| <b>A- Origine des résultats affectés</b> | <b>93 147</b> | <b>B- Affectation des résultats</b> | <b>93 147</b> |
| Décision de l'AGO du 22/05/2025          |               |                                     |               |
| Report à nouveau                         |               | Réserve légale                      | 0             |
| Résultats nets en instance d'affectation |               | Dividendes                          | 92 162        |
| Résultat net de l'exercice               | 93 147        | Autres affectations                 | 986           |
| Prélèvement sur les bénéfices            |               |                                     |               |
| Autres prélèvements                      | 0             |                                     |               |
| <b>TOTAL A</b>                           | <b>93 147</b> | <b>TOTAL B</b>                      | <b>93 147</b> |

## Résultats et autres éléments des trois derniers exercices

|   | en milliers de DH |                |                |
|---|-------------------|----------------|----------------|
|   | 2025              | 2024           | 2023           |
| <b>CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES</b>                                      | <b>888 506</b>    | <b>886 676</b> | <b>884 317</b> |
| <b>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>                              |                   |                |                |
| 1- Produit net bancaire   | 384 035           | 378 646        | 396 169        |
| 2- Résultat avant impôts  | 191 443           | 156 144        | 149 310        |
| 3- Impôts sur les résultats   | 95 326            | 62 997         | 58 733         |
| 4- Bénéfices distribués   | 92 162            | 89 037         | 84 351         |
| 5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation) | 96 117            | 93 147         | 90 577         |
| <b>RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)</b>                                    |                   |                |                |
| Résultat net par action ou part sociale                                   | 31                | 30             | 29             |
| Bénéfice distribué par action ou part sociale                             | 29                | 29             | 27             |
| <b>PERSONNEL</b>  |                   |                |                |
| Montants des rémunérations brutes de l'exercice                           | 55 838            | 53 505         | 54 673         |
| Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice                   | 300               | 303            | 320            |

## Effectifs

|  | (en nombre)       |                   |
|--|-------------------|-------------------|
| <b>EFFECTIFS</b>   | <b>31/12/2025</b> | <b>31/12/2024</b> |
| Effectifs rémunérés  | 300               | 303               |
| Effectifs utilisés   | 300               | 303               |
| Effectifs équivalents plein temps                                  | 300               | 303               |
| Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)    | 180               | 183               |
| Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps) | 120               | 120               |
| Cadres (équivalent plein temps)                                    | 300               | 303               |
| Employés (équivalent plein temps)                                  | 0                 | 0                 |
| dont effectifs employés à l'étranger                               | 0                 | 0                 |

## Datation et événements postérieurs

### I. DATATION

. Date de clôture (1)

**31/12/2025**

. Date d'établissement des états de synthèse (2)

**06/03/2026**

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

### II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

| Dates          | Indications des événements |
|----------------|----------------------------|
| . Favorables   | <b>Néant</b>               |
| . Défavorables | <b>Néant</b>               |

Titres et autres actifs gérés ou en dépôts

| TITRES   | Nombre de comptes |            | Montants en milliers de DH |            |
|--|-------------------|------------|----------------------------|------------|
|  | 31/12/2025        | 31/12/2024 | 31/12/2025                 | 31/12/2024 |
| Titres dont l'établissement est dépositaire          |                   |            |                            |            |
| Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion         |                   |            |                            |            |
| Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire  |                   |            |                            |            |
| Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion |                   |            |                            |            |
| Autres actifs dont l'établissement est dépositaire   |                   |            |                            |            |
| Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion  |                   |            |                            |            |

**NEANT**

Le Directoire

Fait à Casablanca, le 27 avril 2026

M. Aziz CHERKAOUI  
Président du Directoire



M. Mohammed ERRAIOUI  
Membre du Directoire



# **RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

# RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

## 1. Etat des honoraires versés aux Commissaires Aux Comptes

|   | CAC 1 (*)      |                |                |                   |            |            | CAC 2 (*)      |                |                |                   |            |            | Total            |
|---|----------------|----------------|----------------|-------------------|------------|------------|----------------|----------------|----------------|-------------------|------------|------------|------------------|
|   | Montant/Année  |                |                | Pourcentage/Année |            |            | Montant/Année  |                |                | Pourcentage/Année |            |            |                  |
|   | 2025           | 2024           | 2023           | 2025              | 2024       | 2023       | 2025           | 2024           | 2023           | 2025              | 2024       | 2023       |                  |
| <b>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés</b>      | <b>200 000</b> | <b>180 000</b> | <b>180 000</b> | <b>50%</b>        | <b>50%</b> | <b>50%</b> | <b>200 000</b> | <b>180 000</b> | <b>180 000</b> | <b>50%</b>        | <b>50%</b> | <b>50%</b> | <b>1 120 000</b> |
| Emetteur  |                |                |                |                   |            |            |                |                |                |                   |            |            | 0                |
| Filiales  |                |                |                |                   |            |            |                |                |                |                   |            |            | 0                |
| <b>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes</b> |                |                |                |                   |            |            |                |                |                |                   |            |            | <b>0</b>         |
| Emetteur  |                |                |                |                   |            |            |                |                |                |                   |            |            | 0                |
| Filiales  |                |                |                |                   |            |            |                |                |                |                   |            |            | 0                |
| <b>Sous-total</b>   | <b>200 000</b> | <b>180 000</b> | <b>180 000</b> | <b>50%</b>        | <b>50%</b> | <b>50%</b> | <b>200 000</b> | <b>180 000</b> | <b>180 000</b> | <b>50%</b>        | <b>50%</b> | <b>50%</b> | <b>1 120 000</b> |
| <b>Autres prestations rendues</b>   |                |                |                |                   |            |            |                |                |                |                   |            |            | <b>0</b>         |
| Autres  |                |                |                |                   |            |            |                |                |                |                   |            |            | 0                |
| <b>Sous-total</b>   | <b>0</b>       | <b>0</b>       | <b>0</b>       | <b>0%</b>         | <b>0%</b>  | <b>0%</b>  | <b>0</b>       | <b>0</b>       | <b>0</b>       | <b>0</b>          | <b>0</b>   | <b>0</b>   | <b>0</b>         |
| <b>Total Général</b>  | <b>200 000</b> | <b>180 000</b> | <b>180 000</b> | <b>50%</b>        | <b>50%</b> | <b>50%</b> | <b>200 000</b> | <b>180 000</b> | <b>180 000</b> | <b>50%</b>        | <b>50%</b> | <b>50%</b> | <b>1 120 000</b> |

(\*) Les exercices 2023 et 2024 ont été contrôlés par Finaliance et Mazars Audit et Conseil  
L'exercice 2025 est contrôlé par BDO et FIDAROC GRANT THORNTON

## 2. Rapports des commissaires aux comptes

### Rapport général des commissaires aux comptes



7, Boulevard Driss Slaoui  
20160 Casablanca,  
Maroc



AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,  
Hay Riad 10100 Rabat,  
Maroc

## **SALAFIN S.A.**

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**



7, Boulevard Driss Slaoui  
20160 Casablanca,  
Maroc



AC9, Rue Al Maysse, Secteur  
15, Hay Riad 10100 Rabat  
Maroc

## RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Aux Actionnaires de la société  
**SALAFIN S.A.**  
Zénith Millenium, Immeuble N° 8  
Sidi Maârouf  
Casablanca

### AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

#### Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **SALAFIN S.A.**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **888.506 KMAD** dont un bénéfice net de **96.117 KMAD**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **SALAFIN S.A.**, au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.



| <b>Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle</b>   |   |
|---|---|
| <b>Risque identifié</b>   | <b>Notre réponse</b>  |
| <p>Les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA sont porteurs d'un risque de crédit qui expose SALAFIN S.A à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. SALAFIN S.A constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces provisions sont déterminées en application des principes du Plan Comptable des Établissements de Crédit (PCEC) et notamment selon les dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, qui présente les critères a minima.</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des engagements sur la clientèle requiert :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'identification des engagements en souffrance sensibles ;</li> <li>- L'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances.</li> </ul> <p>Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » et l'état « Provisions » de l'État des Informations Complémentaires (ETIC).</p> <p>Au 31 décembre 2025, l'encours des créances à la clientèle et les immobilisations nettes données en LOA s'élèvent respectivement à 2.077 MMAD et 1.256 MMAD. Le montant total des provisions constituées selon les règles de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib s'élève à 1.035 MMAD.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et aux immobilisations données en LOA ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.</p> | <p>Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par SALAFIN S.A et testé les contrôles clés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la société, en termes de règles de déclassement et de provisionnement ;</li> <li>- Tester le calcul des provisions pour créances en souffrance en application des règles mises en place.</li> </ul> |



### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

#### Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 30 avril 2026

#### Les Commissaires aux Comptes

**FIDAROC GRANT THORNTON**

FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
International  
7 Bd. Ouis Slaoui, Casablanca  
(tel. 05 22 54 48 00 - Fax) 05 22 29 66 77

**Rachid BOUMEHRAZ**  
Associé

**BDO S.A.**

  
BDO S.A.  
Audit, Tax & Advisory  
10, rue Lalla Meryem - Casablanca 20140 Casablanca  
Téléphone : 312 5 22 29 33 04 / 116  
Téléphone : 312 5 22 29 33 06  
Téléphone : 00-5292040000000001  
**Moutai CHAOUKI**  
Associé

## Rapport spécial des commissaires aux comptes



AC9, Rue Al Majzen, Secteur 15,  
Hay Ryad 10100 Rabat  
Maroc



7, Boulevard Dnes Slaoui  
Casablanca  
Maroc

### **SALAFIN S.A.**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**



AC9, Rue Al Maysa, Secteur 15,  
Hay Ryad 10100 Rabat  
Maroc



7, Boulevard Driss Slaoui  
Casablanca  
Maroc

Aux actionnaires de la société  
**SALAFIN S.A**  
Zénith Millenium, Immeuble N° 8  
Sidi Maârouf - Casablanca  
Maroc

## **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 95 à 97 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil de Surveillance ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

### **1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2025**

Le président de votre Conseil de Surveillance ne nous a donné avis d'aucune nouvelle convention conclue au cours de l'exercice 2025.

### **2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXCECUTION S'EST POURSUIVE DURANT L'EXERCICE 2025**

#### **2.1. Convention de distribution conclue entre SALAFIN S.A. et Bank of Africa (Convention écrite)**

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S,A en sa qualité d'actionnaire dans la société SALAFIN.
- **Nature et objet de la convention** : Convention ayant pour objet de définir le cadre général du partenariat entre les deux parties et les principaux droits et obligations qui incombent à chacune d'elles, dans le cadre des prêts à la consommation, commercialisés exclusivement par Bank of Africa et gérés par SALAFIN.  
L'avenant conclu entre les parties, définit le mode de rémunération ainsi que l'assistance au pilotage du risque et définit également certaines prestations assurées par SALAFIN en sus des engagements définis dans la convention de base.
- **Modalités essentielles** : Rémunération décomposée, selon la convention initiale, de la manière suivante :
  - Rémunération sous forme de rétrocession de marge calculée trimestriellement sur la base des encours moyen sains (capitaux moyens engagés sains) réalisés grâce au réseau bancaire de Bank of Africa ;
  - Rémunération basée sur le volume de production nouvelle.



ACB, Rue Al Maysoun, Secteur 15,  
Hay Ryad 10100 Rabat,  
Maroc



7, Boulevard Dites Sleoui  
Casablanca  
Maroc

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :**
  - Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 10 931 KMAD.
  - Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 81 345 KMAD

## 2.2. Convention relative à la plateforme de recouvrement conclue entre SALAFIN S.A. et Bank of Africa *(Convention écrite)*

- **Personnes concernées :** Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société SALAFIN.
- **Nature et objet de la convention :** Convention de prestation de services de développement informatique et d'assistance technique à l'implémentation d'un outil de recouvrement par lequel, SALAFIN s'engage à donner ses meilleurs soins pour réaliser les missions que Bank Of Africa lui confie.  
L'avenant conclu en 2009, a pour objet de convenir des modalités de prise en charge à titre exceptionnel, par Bank of Africa, de la rémunération de SALAFIN au titre du contrat ASP à conclure avec ce dernier.
- **Modalités essentielles :** Rémunération selon ce qui suit :
  - **Coût de la mise en œuvre :** En considération d'une charge globale de 120 JH pour SALAFIN et prise à 100% par Bank Of Africa selon une facturation moyenne HT de 5.000 MAD/jour, le coût global HT est de 600.000 MAD HT.
  - **Coût du service d'hébergement et d'exploitation :**
    - Coût par utilisation de l'application par mois (10 utilisations au minimum) : 3.000 MAD HT.
    - Coût de restauration d'une sauvegarde de l'outil de recouvrement : 5.000 MAD HT.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 20 196 KMAD.

## 2.3. Convention d'assistance à la mise en place d'une plateforme de financement automobile conclue entre SALAFIN et BOA Group *(Convention écrite)*

- **Personnes concernées :** Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans les deux sociétés.
- **Nature et objet de la convention :** Convention ayant pour objet de définir les modalités et conditions de mise en place, par SALAFIN, d'une plateforme de financement automobile au sein des filiales bancaires du groupe BOA. Le projet se compose de deux étapes :
  - La conception et le développement du modèle standard de la plateforme de financement automobile ;
  - Le déploiement de la plateforme au sein des filiales bancaires du groupe BOA.
- **Modalités essentielles :** BOA Group s'engage à rémunérer SALAFIN au titre des prestations d'assistance relatives à la mise en place de la plateforme de financement automobile, conformément aux conditions tarifaires suivantes :
  - La facturation de la conception et le développement du modèle standard est de 7500 MAD HT (J/H)
  - La facturation du déploiement de la plateforme au sein des filiales bancaires du groupe BOA est de 7500 MAD HT (J/H)
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 946 KMAD



AC9, Rue Al Moysen, Secteur 15,  
Hay Ryad 10100 Rabat,  
Maroc



7, Boulevard Othman Staal  
Casablanca  
Maroc

#### 2.4. Convention de refonte de la politique de recouvrement et de contentieux au sein des banques du BOA Group (Convention écrite)

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans les deux sociétés.
- **Nature et objet de la convention** : Convention ayant pour objet de définir les modalités et conditions de mise en place, par SALAFIN, d'une plateforme de recouvrement au sein des filiales bancaires du groupe BOA.
- **Modalités essentielles** : BOA Group s'engage à rémunérer SALAFIN au titre des prestations d'assistance relatives à la mise en place de la plateforme de recouvrement, conformément aux conditions tarifaires suivantes :
  - La facturation de la conception et la mise en place du modèle standard est de 7500 MAD HT (J/H)
  - La facturation d'intégration de la plateforme recouvrement au sein des filiales bancaires du groupe BOA est de 7500 MAD HT (J/H)
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en 2025.

#### 2.5. Contrat de bail commercial conclu entre SALAFIN et sa filiale ORUS SERVICES (Convention écrite)

- **Personnes concernées** : SALAFIN en sa qualité d'actionnaire dans la société ORUS SERVICES.
- **Nature et objet de la convention** : Contrat ayant pour objet de définir les conditions selon lesquelles le bailleur donne en location au preneur, qui accepte, un local commercial situé à Casablanca, Immeuble 8, Zénith Millenium, Sidi Maarouf, d'une superficie de 140 m<sup>2</sup>, destiné exclusivement à un usage de bureaux.  
Le bail est conclu pour une durée de trois (3) ans, renouvelable par tacite reconduction,
- **Modalités essentielles** : Loyer mensuel de quatre mille Dirhams (14.000,00 dh), toutes charges locatives et taxes comprises notamment la taxe d'édilité.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 168 KMAD.

#### 2.6. Contrat de gestion de la maintenance conclu entre SALAFIN et sa filiale ORUS SERVICES (Convention écrite)

- **Personnes concernées** : SALAFIN en sa qualité d'actionnaire dans la société ORUS SERVICES.
- **Nature et objet de la convention** : Contrat ayant pour objet de définir les conditions d'intervention de ORUS Services SA en matière de maintenance HARDWARE et SOFTWARE.
- **Modalités essentielles** : SALAFIN s'engage à rémunérer Orus Services au titre de la maintenance des applications 4D CA et MAJESTIC, conformément aux conditions suivantes :
  - La facturation du forfait correspondant à la maintenance de 4D CA jusqu'à l'arrêt d'utilisation du produit.
  - Le forfait relatif à la maintenance de MAJESTIC sera réévalué en fonction des nouveaux modules intégrés non inclus dans la version initiale du produit.



AC9, Rue Al Mayssa, Secteur 15,  
Hay Ryad 10100 Rabat  
Maroc



7, Boulevard Oussada Saouir  
Casablanca  
Maroc

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 5.464 KMAD (3.335 KMAD en développement et 2.129 KMAD en maintenance).

#### 2.7. Convention conclue entre SALAFIN et sa filiale ORUS Assurances (Convention non écrite)

- **Personnes concernées** : SALAFIN en sa qualité d'actionnaire dans la société ORUS Assurances.
- **Nature et objet de la convention** : Convention ayant pour objet de définir les modalités et conditions de mise à disposition, par SALAFIN, au profit de sa filiale ORUS Assurances, des locaux, du système d'information, des procédures de gestion, du recouvrement des impayés ainsi que des autres fonctions supports.
- **Modalités essentielles** : ORUS Assurances s'engage à rémunérer SALAFIN au titre des prestations de gestion et de support, conformément aux conditions tarifaires suivantes :
  - La facturation des frais de gestion support est fixée sous forme de forfait hors taxes (HT).
  - La commission unitaire HT relative à la gestion de la facturation et du prélèvement bancaire est fixée à 25 Dhs par prélèvement.
  - La commission de gestion du recouvrement des impayés est fixée à 16 % HT.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 200 KMAD.

#### 2.8. Contrat de prestation de services portant sur le portail de gestion du crédit immédiat conventionné conclu entre SALAFIN, ORUS Services et Bank Of Africa (Convention écrite)

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société SALAFIN et la société SALAFIN en sa qualité d'actionnaire dans la société ORUS Services.
  - **Nature et objet de la convention** : Convention de prestation de services de développement informatique et d'assistance technique à l'implémentation d'un logiciel de gestion du crédit immédiat conventionné, par laquelle SALAFIN (via sa filiale ORUS Services) s'engage à réaliser les missions que Bank of Africa lui confie.
- La prestation consiste notamment en :
- La rédaction du dossier des spécifications fonctionnelles (DSF), la mise en place du logiciel « Immedi@t » et son paramétrage.
  - Le développement des interfaces avec le SI BMCE et les autres besoins fonctionnels selon les spécifications décrites dans le DSF.
- **Modalités essentielles** : Rémunération selon ce qui suit :
    - **Coût de la mise en œuvre de la solution** : En considération d'une charge globale de 220 JH pour le prestataire et prise à 100% par le client selon une facturation HT de 5 000,00 MAD/jour, le coût global HT est 1 100 000,00 DH HT.
    - **Coût du développement des modules spécifiques demandés par Bank of Africa** : 147 jours, pour un montant global de 735 000,00 DH HT.
  - **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits ou en charges.

Toutefois, le montant total HT des prestations facturées par ORUS Services SA à Bank of Africa se chiffre à 3.052 KMAD.



AC8, Rue Al Moysae, Secteur 15,  
Hay Ryad 10100 Rabat  
Maroc



7, Boulevard Othman Slaoui  
Casablanca  
Maroc

### 2.9. Convention de maintenance du système d'information conclue entre ORUS Services et BOA GROUP (Convention écrite)

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire direct et indirect dans les deux sociétés.
- **Nature et objet de la convention** : Convention ayant pour objet la mise à disposition par ORUS SA d'un service d'assistance technique et téléphonique relatif à l'utilisation du logiciel MAJESTIC-FRONT au profit du groupe BOA et de ses filiales, incluant l'assistance aux jours ouvrables ainsi que la fourniture des mises à jour du logiciel, dans le cadre d'une obligation de moyens.  
Une deuxième convention a été conclue entre les parties, définissant les conditions de maintenance du logiciel COLLECT, assurée par ORUS SA au profit du groupe BOA et de ses filiales, comprenant un service d'assistance téléphonique assuré les jours ouvrables de 8h30 à 17h30, hors jours fériés.
- **Modalités essentielles** : Prestations consenties moyennant une redevance annuelle hors taxes équivalente à 15 % du tarif de la licence de chaque logiciel (MAJESTIC-FRONT et COLLECT), couvrant les mises à jour et l'assistance téléphonique. Les montants peuvent être révisés à la date anniversaire selon l'indice du coût de la vie publié par le HCP, dans la limite de 6 %, à défaut d'accord, le contrat peut être suspendu.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 3 419 KMAD.

### 2.10. Convention de gestion des facturations réciproques entre SALAFIN et ORUS S.A (Convention non écrite)

- **Personnes concernées** : SALAFIN en sa qualité d'actionnaire dans la société ORUS SERVICES,
- **Nature et objet de la convention** : Gestion des facturations réciproques entre SALAFIN et ORUS en liaison avec les projets BOA précités,
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 1 078 KMAD.

### 2.11. Conventions conclues entre SAHAM Assurance (Et ses filiales concernées) et SALAFIN

- **Personnes concernées** : SAHAM Assurance en sa qualité d'actionnaire dans la société SALAFIN,
- **Nature et objet de la convention** : trois conventions signées le 26/01/2018 dans le cadre de l'opération de fusion absorption de la société TASLIF par la société SALAFIN et approuvée le par l'Assemblée Général Extraordinaire du 31/12/2018. Il s'agit des conventions ci-après :
  - Convention Cadre de Coopération Commerciale : consiste à mettre en place les principes directeurs sur lesquels des accords commerciaux entre les deux entités sont établis.
  - Convention de distribution de produit : à travers l'exploitation du réseau de SAHAM Assurance pour la distribution des solutions de financement et de crédit de SALAFIN.
  - Convention de recouvrement : Il s'agit de services de recouvrement assuré par SALAFIN pour le compte de Saham Assurance.



AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,  
Hay Ryad 10100 Rabat  
Maroc



7, Boulevard Omas Slaoui  
Casablanca  
Maroc

- **Modalités essentielles** : La convention de recouvrement est conclue contre une commission de recouvrement de 16.5% HT sur la base des encaissements réalisés, en plus d'autres types de commissions, par nature de prestation, liées à cette activité.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun un montant comptabilisé.

Casablanca, le 30 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

BDO S.A.



Mouraj CHAOUKI  
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON



Rachid BOUMEHRAZ  
Associé